RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

EXPERTISE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET MÉTÉOROLOGIE



PROGRAMME 159

Expertise économie sociale et solidaire information géographique et météorologie

EXPERTISE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET MÉTÉOROLOGIE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances 4
Objectifs et indicateurs de performance 7
Présentation des crédits 17
Justification au premier euro 22
Opérateurs 43

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Thomas LESUEUR
Commissaire général au développement durable
Responsable du programme n° 159 : Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie

Précisions sur le changement de responsable du programme

Le changement du responsable de programme fait suite à des mouvements au sein du commissariat général au développement durable.

Le programme 159 Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie est constitué de cinq actions. Il finance :

- les moyens du commissariat général au développement durable (CGDD) ;

- trois opérateurs majeurs du ministère de la transition écologique et solidaire : le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cérema), l'Institut national de l'iinformation géographique et forestière (IGN) et Météo France. Il finance également des actions relatives à la politique géographique nationale ;

- les moyens du haut-commissariat à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale.

L'action 10 rassemble les moyens dédiés au commissariat général au développement durable pour élaborer et mettre en oeuvre la transition écologique au travers de politiques publiques, d'actions de soutien aux acteurs socio-économiques et de production de statistiques, d'études et d'évaluations. Acteur interministériel et direction transversale du ministère de la transition écologique et solidaire en charge de la stratégie et des études, son positionnement lui confère une place privilégiée pour la conception, l'intégration et la mise en oeuvre des politiques publiques nécessaires aux engagements pris par la France au niveau communautaire comme au niveau international.

Le CGDD est en charge de politiques transversales de transition écologique : développement de la finance verte, promotion territoriale du développement durable, soutien à la recherche et à l'innovation. Les actions menées contribuent à étayer les choix stratégiques de l'Etat en matière de développement durable, en général, et ceux du ministère de la transition écologique et solidaire, en particulier.

En 2019, l'activité du CGDD a été très dense. Ses équipes ont travaillé sur la construction d'une stratégie de développement durable pour l'Agenda 2030, se sont investies dans la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, ont accompagné des startups innovant pour la transition ou encore mis en oeuvre l'enquête logement. Autant d'exemples qui traduisent le rôle transversal du CGDD dans la conception, la réalisation et l'évaluation des politiques publiques du ministère.

L'action 11 porte la subvention pour charges de service public (SCSP) du Cérema. Le Cerema a pour principales missions de :
• promouvoir et faciliter les innovations dans les territoires,
• contribuer à l'élaboration des règles de l'art en prenant en compte les préoccupations territoriales,
• mobiliser des connaissances, des savoirs scientifiques et techniques et des solutions innovantes pour la transition écologique,
• développer le transfert de savoirs et de connaissances pour l'ensemble de la communauté nationale.
L'établissement développe des relations étroites avec les collectivités territoriales qui sont présentes dans ses instances de gouvernance. Ce centre de ressources et d'expertise scientifique et technique interdisciplinaire apporte une vision transversale au service du développement durable et des transitions écologique et énergétique.

La démarche Cérem'avenir initiée à l'automne 2018 se poursuit. Parmi les choix forts, une transformation du modèle organisationnel, une simplification des procédures et une rationalisation des fonctions supports. Dans ce but, le Cérema met en oeuvre un dispositif d'accompagnement individuel et collectif co-financé par le fonds d'action interministeriel pour les ressources humaines, et mobilise le fonds de transformation de l'action publique. Les modalités de collaboration avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires créée en 2019 doivent se préciser au travers d'une convention en cours de rédaction.

L'action 12 porte la SCSP de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et les crédits de la mission d'information géographique intégrée à la direction de la recherche et de l'innovation du CGDD.

L'information géographique constitue un moyen d'expertise essentiel pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de nombreuses politiques publiques. Dans son rapport au Gouvernement de juillet 2018, la députée Valéria Faure-Muntian souligne la nécessité pour l'État de disposer de façon autonome de données géographiques maitrisées pour exercer ses missions de façon souveraine, ainsi que le rôle central de l'IGN pour répondre à cet enjeu.

La politique nationale de l'information géographique vise à répondre aux besoins prioritaires des politiques publiques. Elle s'inscrit dans le cadre de la directive européenne 2007/2/CE du 14 mars 2007, dite INSPIRE, ainsi que dans la stratégie gouvernementale d'ouverture et de gratuité des données publiques (dite « open data ») et d'État-Plateforme.

Conformément au projet d'établissement validé par le Ministre d'Etat, Ministre de la transition écologique et solidaire en avril 2018, l'IGN a mis en place au 1er janvier 2019 une nouvelle organisation. En lien avec ses ministères de tutelle, il a aussi mené les travaux d'élaboration d'un nouveau Contrat d'objectifs et de performance (COP) pour la période 2020-2024. Celui-ci décline les orientations du projet d'établissement en faisant évoluer les activités traditionnelles de l'IGN, consacrées à l'entretien et à la diffusion de données génériques, vers la production de données directement adaptées à l'appui de politiques publiques. Il vise aussi à intégrer le champ d'action de l'institut dans un écosystème d'acteurs publics de l'information géolocalisée devenu plus large, en assurant un rôle d'animateur de cet écosystème et en valorisant les démarches d'entretien collaboratif de données souveraines. Enfin, il conforte les activités d'enseignement, de recherche et d'expertise de l'établissement afin qu'elles constituent un moteur d'innovation et un levier d'évolution des pratiques pour répondre aux enjeux de transformation des politiques publiques.

En 2019, l'IGN a ainsi assuré l'entretien de l'inventaire forestier national et du référentiel géographique à grande échelle (RGE), en développant la démarche d'intégration dans celui-ci des données de partenaires de confiance. Il a poursuivi son appui au ministère des armées ainsi que son appui au volet géomatique du dispositif de déclaration entretenu au titre de la Politique agricole commune. Il a renforcé son appui à la prévention des risques avec un mandat pour favoriser l'émergence d'un Plan de corps de rue simplifié dans le cadre de la réforme anti-endommagement des réseaux enterrés ainsi que le lancement de la constitution d'un modèle numérique de terrain très fin sur l'arc méditerranéen. Il a initié un appui au Plan Biodiversité en développant un dispositif de mesure de l'artificialisation des sols. Il a également mis en place une convention avec l'État pour faire faire évoluer, avec l'aide d'un financement du Fonds de transformation de l'action publique, l'infrastructure du Géoportail de l'IGN en une Géoplateforme nationale, ouverte et mutualisée. Les expérimentations ont été engagées avec les partenaires de ce projet. Enfin, l'Ecole nationale des sciences géographiques (ENSG) de l'IGN est devenue école membre de la nouvelle Université Gustave Eiffel créée au 1er janvier 2020.

L'action 13 du programme 159 concerne le financement des attributions de l'État en matière de prévision et de recherche météorologiques et climatiques, confiées à l'établissement public administratif Météo-France.

Dans le cadre du programme « Action Publique 2022 » et dans le respect des ambitions du contrat d'objectifs et de performance 2017 – 2021, l'établissement est aujourd'hui engagé dans un projet de transformation qui vise à améliorer le service rendu à la collectivité dans un souci de plus grande efficience. Les objectifs qui lui ont été fixés portent notamment sur l'évolution de sa présence territoriale, l'adaptation des apports respectifs de la prévision numérique et de l'expertise humaine à la valeur ajoutée de l'établissement, la réforme de ses modalités d'organisation du travail, le maintien de son soutien à la recherche et à l'innovation en matière de météorologie et de prévention des risques.

L'exercice 2019 s'inscrit dans le cadre du contrat pluriannuel 2018 - 2022 conclu avec les ministères de la transition écologique et solidaire et de l'action et des comptes publics. Les engagements assignés à l'établissement, notamment en termes de réduction de la masse salariale, ont été respectés.

S'agissant des réformes de l'organisation du travail, les premières réorganisations engagées au sein de l'établissement (en 2019) ont principalement concerné les services administratifs avec la création de centres de services partagés. Cette logique de rationalisation va s'étendre progressivement aux services techniques : sont ainsi prévus, à partir de 2020, une nouvelle organisation de la maintenance des systèmes d'observation, de la climatologie et des activités de service en direction de l'aéronautique ainsi que la mise en place d'une nouvelle fonction de "météorologiste-conseil" (afin de mieux adapter l'information fournie à chaque utilisateur de la météorologie).

Le projet de renouvellement des moyens de calcul intensif de l'établissement (qui doit conduire à multiplier par 5 la puissance de calcul dédiée aux prévisions météorologiques et aux simulations climatiques) s'est poursuivi en 2019 : le marché relatif à la location et à la maintenance d'un nouveau supercalculateur a été notifié en cours d'année et les travaux d'adaptation des salles de calcul à ce nouvel équipement ainsi que la mise à niveau des infrastructures techniques associées (réseaux, systèmes de pré et post-production...) ont été lancés.

L'action 14 porte la politique menée par le haut-commissaire à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale (HCESSIS) pour le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) et le déploiement des dispositifs locaux d'accompagnement (DLA).

En 2019, le HCESSIS a soutenu les têtes de réseaux et les acteurs de la gouvernance de l'ESS pour accompagner le développement des entreprises de l'ESS. Certains crédits sont délégués aux services déconcentrés compétents pour soutenir les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS) et le réseau des correspondants ESS.

Le HCESSIS a également soutenu l'investissement à impact social au travers des contrats à impact social et de différents fonds (fonds d'accompagnement amorçage et fonds d'innovation sociale #2).

Au coeur de la politique menée par le HCESSIS, le French Impact est la bannière nationale qui fédère l'écosystème de l'innovation sociale et environnementale. Un premier programme d'accompagnement a été initié dès 2018 et a permis de labelliser 22 grands projets à impact social « Pionniers ». En outre, le HCESSIS a lancé un appel à manifestation d'intérêt en 2019 ayant permis de labelliser une première vague de 27 territoires, tant ruraux, ultra marin (Mayotte) que urbains ou grandes métropoles. Le programme « Territoires – French Impact » a vocation à construire et renforcer des écosystèmes territoriaux performants de l'innovation sociale.

En mai 2019, une coalition d'entreprises s'est engagée à créer les conditions nécessaires pour passer le seuil des 10 % d'entreprises engagées. Dans le cadre du programme « 10% pour tout changer », le « Lab 10% » a été constitué pour identifier les actions et mesures structurantes permettant de renforcer les entreprises pionnières et de multiplier l'engagement de nouvelles entreprises.

Par la suite, le HCESSIS a été présent sur la scène européenne et à l'international en contribuant à de nombreuses réunions bilatérales et en organisant en juillet 2019 le premier sommet mondial « Pact for Impact » qui a permis de lancer l'Alliance mondiale pour une économie sociale et inclusive. Il s'agit d'une coalition internationale visant à fédérer le maximum de pays dans la promotion et le soutien au développement de l'ESS et de l'innovation sociale.

Enfin, le HCESSIS pilote le Dispositif local d'accompagnement (DLA). Ce dernier permet aux structures de l'Économie sociale et solidaire employeuses (associations, structures d'insertion par l'activité économique, coopérative à finalité sociale) de bénéficier d'accompagnement dans leurs démarches de création, de consolidation et de développement de l'emploi. C'est un dispositif public présent sur tout le territoire qui a accompagné en 2019 près de 6 000 structures. Les DLA font l'objet d'un partenariat financier entre l'État, la Caisse des dépôts et consignations, le Fonds Social Européen, les régions, les départements, les communes et les structures intercommunales. Hors soutien au DLA national et aux Centres de ressources DLA (CR DLA), les crédits dédiés au dispositif sont délégués aux services déconcentrés du Ministère du Travail.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 **Veiller aux retombées collectives des activités techniques, scientifiques et économiques**
INDICATEUR 1.1 Production et diffusion des connaissances scientifiques et techniques
INDICATEUR 1.2 Financement de l'établissement par des ressources propres
OBJECTIF 2 **Cérema : devenir le centre de ressources et d'expertises partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales, en appui aux politiques publiques d'aménagement durable des territoires**
INDICATEUR 2.1 Renforcer les relations de partenariat et d'innovation avec les collectivités territoriales
OBJECTIF 3 **IGN : élaborer une description du territoire faisant autorité**
INDICATEUR 3.1 Appétence pour les données de l'IGN
OBJECTIF 4 **Météo-France : disposer d'un système performant de prévision météorologique et d'avertissement des risques météorologiques**
INDICATEUR 4.1 Performance des modèles de prévision numérique du temps et de la procédure de vigilance météorologique
OBJECTIF 5 **Mobiliser les pouvoirs publics et la société civile en faveur de la transition écologique vers un développement durable**
INDICATEUR 5.1 Nombre d'emplois dans les éco-activités

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1
Veiller aux retombées collectives des activités techniques, scientifiques et économiques

INDICATEUR 1.1
Production et diffusion des connaissances scientifiques et techniques

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Nombre de publications destinées aux collectivités publiques par agent du Cérema	Nb	0,46	0,53	0,54	0,54	0,58	0,58
Nombre de publications par chercheur de l'IGN	Nb	Non connu	1,31*	0,9	1	1,2**	0,9
Nombre de publications par chercheur de Météo-France	Nb	1,77	1,6	1,5	1,5	1,6	1,5

Commentaires techniques

Source des données :

Sous-indicateur 1.1.1

Ce ratio est réalisé à partir de données dont les chiffres clés figurent dans le rapport annuel d'activité présenté au conseil d'administration. Le périmètre de l'indicateur inclut l'ensemble des publications du Cérema.

Le nombre de publications référencées dans le programme d'activités présenté annuellement au Cérema est issu de comptages manuels établis à partir des documents de compte-rendu détaillé du programme d'activité. Le nombre physique d'agents présents au 31/12 de l'année N est obtenu à partir d'une extraction des données du système d'information des ressources humaines.

Sous-indicateur 1.1.2

Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) - Observatoire des Sciences et Techniques (OST) (pour le numérateur de l'indicateur).

IGN – Direction des sciences et technologies de l'information (pour le dénominateur de l'indicateur).

** valeur actualisée par rapport au RAP 2018 et encore susceptible d'évolution en raison du repérage partiel de l'OST

** valeur projetée car la réalisation 2019 ne pourra pas être approchée, à titre d'abord de valeur provisoire, avant le début du repérage par l'OST autour de l'été 2020

Sous-indicateur 1.1.3

Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES-OST).

Météo-France (Centre national de recherches météorologiques).

Mode de calcul :

Sous-indicateur 1.1.1

Pour le CEREMA

Numérateur : nombre de publications référencées dans le programme d'activité présenté annuellement au conseil d'administration.

= nombre d'éditions, guides, plaquettes et articles, nombre de notes méthodologiques, nombre de rapports d'expertises ou d'études ou de thèses, nombre de communications écrites lors de colloques et conférences nationales ou internationales.

Pour 2019, les publications prises en compte dans l'indicateur se décomposent de la façon suivante :

- publications de rapports/ou notes techniques sur Isaweb = 264 références
- publications figurant dans la boutique en ligne = 125 références
- publications scientifiques dans HAL = 217 références
- publications d'articles sur le web Cerema = 973 articles

soit un total de 1579 références, ramené au nombre d'agents au 31/12/2019, soit 2710 agents ce qui fait un nombre de publications Cerema destinées aux collectivités publiques par agent de 0,58.

Dénominateur : nombre de personnes physiques présentes au 31 décembre de l'année considérée (toutes catégories) : 2710

Sous-indicateur 1.1.2

Indicateur N= Nombre de publications N-1/ Nombre de chercheurs N-1.

Sont considérés comme chercheurs publiant, les agents IGN qui sont titulaires d'un doctorat et qui sont chercheurs statutaires ou ingénieurs-docteurs sur un poste de chercheur ou d'enseignant-chercheur. Le nombre de chercheurs est compté sur la base du temps effectif d'activité consacré à la recherche. Un chercheur à temps partiel ne comptabilisera que la quotité du temps consacré à l'activité de recherche.

Le nombre de publications correspond au nombre de documents publiés repérés par l'OST pour l'établissement IGN. L'indicateur de l'année N est calculé sur la base du nombre de publications de l'année N-1 (en raison de la procédure de repérage de l'OST).

Sous-indicateur 1.1.3

Numérateur : seules sont retenues les publications dans des revues scientifiques de rang A, d'impact au sens de l'ISI web supérieur à 1. Il s'agit de revues qui se situent au meilleur niveau international et qui disposent d'un comité de lecture qui sélectionne les articles dont la publication est proposée par leurs auteurs. Toutes les publications de ce type signées ou cosignées par Météo-France sont comptabilisées (compte de présence).

Dénominateur : les chercheurs pris en compte sont ceux qui font l'objet d'une évaluation de type recherche, présents au sein de Météo-France et dans le laboratoire en cotutelle Météo-France-CNRS.

INDICATEUR 1.2

Financement de l'établissement par des ressources propres

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Pourcentage de ressources propres dans le budget du Cérema	%	11,9	12,4	13	13,2	13,80	15
Pourcentage de ressources propres dans le budget de l'IGN	%	38,2	34,2	36,4	38,3	36,5	36,5
Pourcentage de ressources propres dans le budget de Météo-France	%	9,3	9,7	10,2	10,2	10,2	10,5

Commentaires techniques

Source des données :

Sous-indicateur 1.2.1

Le résultat de l'indicateur est obtenu à partir des données qui sont issues du compte financier de l'établissement, adopté en conseil d'administration, et de son exécution budgétaire.

Pour 2019 les données sont les suivantes :
- Numérateur : ressources sur production de l'année inscrites en produits au compte de résultat (recettes globalisées et fléchées, hors subventions publiques de l'État, hors ressources fiscales et hors remboursement de charges et loyers) : 33 751 k€
- Dénominateur : budget total de l'opérateur, total des produits inscrits au compte de résultat : 245 441 k€

Sous-indicateur 1.2.2

La collecte de données s'effectue sur la base du tableau des autorisations budgétaires présenté pour vote lors de l'approbation du compte financier par le conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article 2014 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable (GBCP). Ces données présentées sous forme d'état budgétaire (tableau des autorisations budgétaires) conforme au recueil des règles budgétaires des organismes (RRBO) sont issues du progiciel de gestion SAP.

Sous-indicateur 1.2.3

Les données sont issues du compte financier de l'établissement et de son exécution budgétaire (tableau des autorisations budgétaires).

Mode de calcul :

Sous-indicateur 1.2.1

Le ratio de ressources propres permet de rapporter le montant des ressources propres au budget total de l'établissement.

L'indicateur est calculé par le ratio suivant :

- Numérateur : ressources sur production de l'année inscrites en produits au compte de résultat (recettes globalisées et fléchées, hors subventions publiques de l'État, hors ressources fiscales et hors remboursement de charges et loyers) ;
- Dénominateur : budget total de l'opérateur, total des produits inscrits au compte de résultat

Sous-indicateur 1.2.2

Le taux obtenu pour déterminer l'indicateur résulte d'un calcul de pourcentage qui repose sur le niveau de recettes encaissées (hors dotation d'investissement) au cours de l'exercice budgétaire. Ce calcul se décompose de la façon suivante :

- Numérateur : il est constitué par l'ensemble des ressources propres de l'IGN c'est-à-dire les recettes issues des grands projets et du chiffre d'affaires exclusivement.

- Dénominateur : il est constitué par l'ensemble des recettes de l'établissement et inclut l'ensemble des recettes y compris la subvention pour charge de service public (SCSP).

Le calcul du taux de ressources propres est exprimé sur la base des recettes encaissées en comptabilité budgétaire.

Sous-indicateur 1.2.3

Le pourcentage repose sur le niveau de recettes encaissées au cours de l'exercice budgétaire n-1. Ce calcul se décompose de la façon suivante :

- Numérateur : il est constitué des recettes commerciales et autres recettes ;

- Dénominateur : il est constitué par l'ensemble des recettes de l'établissement, y compris la subvention pour charge de service public (SCSP) et les ressources fiscales sur l'année considérée.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Indicateur 1.1 Production et diffusions des connaissances scientifiques et techniques :

1 - Pour le CEREMA

L'analyse des résultats démontre que la prévision cible annoncée pour 2019 (0,54) a été dépassée pour atteindre 0,58. Cela s'explique par une augmentation de la production sous format numérique de publications qui sont plus synthétiques et moins chronophages dans leur production en vue d'être publiées. Les chiffres démontrent que les publications papier ont baissé par rapport à l'année 2018 ce qui est logique compte tenu de la tendance à réduire le format papier, mais qu'a contrario les publications sous format numérique ont augmenté, s'agissant des rapports d'étude, des publications scientifiques ou des articles sur le web qui ont largement dépassé l'objectif cible annoncé l'année dernière. Cette tendance devrait encore s'accroitre l'année prochaine, compte tenu du fait que la politique de l'établissement vise à privilégier des publications directement en ligne, sans passer par des versions maquettées pour être imprimées sur papier.

2- Pour l'IGN :

Il convient de noter que les fluctuations d'une année à l'autre liées à la maturation des actions de recherche, au délai d'un an minimum pour constater l'incidence des variations du nombre de chercheurs sur le nombre de publications et au petit nombre de publications impliquées qui introduit des hétérogénéités dans le comptage du fait des délais très variables par éditeur entre le dépôt des articles et leur parution officielle.

Le résultat attendu est d'environ une publication par an et par chercheur (ou assimilé) en moyenne. L'établissement veille à sa stabilité en raison d'un ratio déjà élevé pour un établissement qui réalise des recherches finalisées. En effet, les publications ne sont pas les seules productions des chercheurs, qui contribuent également à des projets de recherche, à des développements de prototypes de recherche, ou à de la valorisation. Quand le nombre de publications est plus bas, cela signifie que les chercheurs ont davantage œuvré aux processus de recherche et d'innovation de l'institut ce qui répond à ses missions en la matière.

A noter que le résultat 2017 affiché dans le RAP 2018 a été retiré ici car correspond à l'indicateur « indice de citation des publications de l'institut » qui a figuré dans le PAP et le RAP jusqu'en 2017.

3- Pour Météo France

La production scientifique de la recherche à Météo-France est en 2019 à un niveau légèrement supérieur aux objectifs fixés, démontrant ainsi une activité soutenue et la vitalité des recherches menées. Il faut noter cependant que cette activité reste dépendante, d'une année sur l'autre, de la répartition effective du temps de travail des agents concernés entre leurs missions de recherche et les activités de développement qu'ils peuvent être conduits à réaliser pour le compte de l'établissement.

Indicateur 1.2 Financement de l'établissement par des ressources propres :

1 - Pour le CEREMA

La valeur 2019 de l'indicateur s'établit à 13,8 %. La prévision du PAP 2019 était de 13,2 %.

Cet indicateur est légèrement supérieur au prévisionnel actualisé 2019, attestant de l'effort particulier de l'établissement en matière de recettes propres, et la bonne réalisation de notre plan d'affaire.

La cible 2020 est révisée à 14%. La prévision de recettes propres est toujours en augmentation de 5% par rapport à 2019, en revanche le budget total en dénominateur est augmenté du fait des 6 M euros de crédit obtenu en lien avec le FTAP ce qui conduit à une diminution du ratio.

2 - Pour l'IGN :

L'exécution 2019 fait état d'un taux de ressources propres en hausse par rapport à 2018 sans toutefois atteindre le résultat 2017.

Le résultat est conforme aux prévisions faites au moment du PAP 2019 (légèrement au-dessus) malgré un contexte de recul des ventes de cartes et de données sur les marchés grand public et professionnel. Cette adéquation entre les prévisions et le résultat s'explique grâce à la reprise des recettes liées aux grands projets. Pour rappel, l'année 2018 avait connu un retard dans la signature d'un nouveau grand contrat ainsi que la redéfinition de spécifications techniques conduisant à ralentir le rythme d'exécution du projet Géomaps.

Explication des résultats de l'exécution 2019 en comparaison avec la prévision actualisée du PAP 2020

La prévision actualisée pour 2019 intégrée dans le PAP 2020 a donc été calculée à l'été 2019 lorsque l'IGN a préparé son BI 2020.

La comparaison entre le BI 2019 et l'exécuté 2019 (cf. cofi 2019) fait apparaître :

- numérateur : baisse de -4M€ au titre du chiffre d'affaires (dont baisse grand public) et des grands projets (dont T-rex)
- dénominateur : augmentation des recettes hors celles prises en compte dans le numérateur et principalement au titre des recettes fléchées et du FTAP (1.1M€ - la candidature de l'IGN a été retenue en novembre 2018 juste après la préparation du BI 2019).

Mécaniquement, le taux de ressources propres baisse.

3- Pour Météo France

Le volume des encaissements des recettes commerciales est en hausse de plus de 1,3 M€ par rapport à 2018 (+ 4,3%) avec des résultats très contrastés selon les différents secteurs d'activité.

Ainsi, les recettes publicitaires affichent un bilan qui se révèle inférieur aux prévisions initiales mais aussi aux résultats obtenus en 2018. Cette contre-performance s'explique principalement par des difficultés techniques rencontrées en cours d'année sur les applications mobiles et le site Internet de l'établissement.

Les recettes générées par les services Audiotel édités par l'établissement sont également en recul de 26% par rapport à 2018. Cet infléchissement s'explique par une décroissance structurelle des services kiosques liée à l'évolution des modes de consultation de la météo au profit des supports digitaux.

En revanche, la très bonne dynamique du réseau commercial de Météo-France et la diversification de son offre commerciale ont permis une augmentation de 6 % du chiffre d'affaires lié à la vente aux professionnels en 2019.

L'augmentation des ressources propres conjuguée à la baisse des autres ressources de l'établissement se traduit par une hausse de la valeur de l'indicateur 2019 (10,2%) par rapport à celle de 2018 (9,7 %).

OBJECTIF 2

Cérema : devenir le centre de ressources et d'expertises partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales, en appui aux politiques publiques d'aménagement durable des territoires

INDICATEUR 2.1

Renforcer les relations de partenariat et d'innovation avec les collectivités territoriales

(du point de vue de l'usager)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Part de l'activité du Cérema réalisée dans le cadre d'actions de partenariat et d'innovation (API) en relation avec les collectivités territoriales	%	5	5,1	7,2	Non déterminé	7 (donnée en voie de consolidation)	9

Commentaires techniques

Il est rappelé que la démarche spécifique relative aux "actions de partenariat et d'innovation, notamment avec les collectivités territoriales" (API), identifiées comme telles, a été abandonnée par l'établissement à compter de 2019, ce qui ne permet plus de renseigner l'indicateur qui prenait appui sur cette notion. Afin d'assurer une continuité, les chiffres sont maintenant renseignés en se basant la part de l'activité du Cérema réalisée pour le compte direct des collectivités

Source des données :

Outil de suivi de l'activité du Cerema, dans lequel est suivie toute l'activité de l'établissement. Les actions conduites en partenariat avec les collectivités sont clairement identifiées et font l'objet d'un suivi. Il en est de même pour celles réalisées sur ressources propres.

Mode de calcul :

L'indicateur est calculé par le ratio suivant :

Au numérateur : volume de l'activité (en €) réalisée par le Cérema, à la demande des collectivités territoriales dans le cadre d'actions de partenariat ou sur ressources propres

Au dénominateur : total des recettes du Cérema, incluant la SCSP (en €)

Les chiffres de 2017 à 2020 ont été mis à jour en fonction de cette nouvelle méthodologie de calcul.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Il est à préciser que le résultat de la réalisation 2019 est un chiffre en voie de consolidation.

Suivant les résultats du nouvel indicateur, la part d'activité réalisée pour le compte des collectivités est en augmentation conformément à la stratégie de l'établissement, en particulier dans le cadre du développement de projets partenariaux mobilisant des cofinancements des collectivités. L'écart à la cible reste marginal au regard du caractère ambitieux de la trajectoire fixée.

OBJECTIF 3

IGN : élaborer une description du territoire faisant autorité

INDICATEUR 3.1

Appétence pour les données de l'IGN

(du point de vue de l'usager)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Volume de données consultées en ligne ou téléchargées via l'écosystème du Géoportail	Tonnes	737,6	1025,7	890	1 150	1003,1	980

Commentaires techniques

Source des données :

Outils statistiques liés à l'infrastructure Géoportail comptabilisant précisément les données géographiques consultées ou téléchargées.

Mode de calcul :

Cet indicateur est annuel et se base sur la mesure des données de consultation du Géoportail.

Il est mesuré en terra octets (To) et concerne plusieurs éléments additionnés sur les données géographiques mises à disposition par l'IGN via l'environnement Géoportail. Cette fréquentation additionne :

- le volume de données diffusées via la consultation directe du site internet www.geoportail.gouv.fr ;
- la consultation indirecte via des sites tiers utilisant les flux du Géoportail, directement ou via l'API (Application Programming Interface) ;
- le volume des données téléchargées depuis l'espace professionnel (site internet IGN) via les pré-paquets.

Cet indicateur peut prendre en compte, au fur et à mesure de l'ouverture (déploiement), de nouveaux vecteurs de diffusion ou de consultation utilisant l'infrastructure du Géoportail.

ANALYSE DES RÉSULTATS

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'indicateur reflète l'efficience de l'IGN dans la diffusion d'information géographique en mesurant la consultation effective de ses données par l'ensemble des utilisateurs.

L'optimisation de cet indicateur est liée à la mise en place des actions suivantes :

- une politique de communication ciblée ;
- une politique de développement de l'usage des flux, soutenue par un large périmètre de gratuité des flux et des services ;
- une politique de diversification des données diffusées en partenariat ;
- le développement de l'écosystème Géoportail par de nouveaux services adaptés à certains métiers (urbanisme, imagerie satellitaire…).

La tendance haussière constatée depuis plusieurs années a marqué le pas en 2019 et n'a pas permis d'atteindre l'objectif actualisé des 1 150 To. La stabilisation globale constatée se traduit en fait par un recul de 50% des données téléchargées sous forme de pré-paquets et par une augmentation de 5% des données utilisées en flux.

Le recul des pré-paquets est dû :

- à une incitation à privilégier l'usage de la donnée en flux plutôt que de la donnée téléchargée. Cette politique menée depuis plusieurs années semble commencer à porter ses fruits auprès des utilisateurs ;
- au fait que les données en " open-data " n'ont pu être comptabilisées en 2019 dans les statistiques de téléchargement, en raison de la migration du Géoportail. Les statistiques devraient être à nouveau disponibles courant 2020.

De manière plus conjoncturelle, l'utilisation des flux ou des pré-paquets Géoportail a également été impactée par les difficultés engendrées par la migration du Géoportail sur la plateforme d'hébergement interministérielle Oshimae. Ces difficultés se sont traduites de plusieurs façons :

- Les principaux services de l'infrastructure du Géoportail ont migré en janvier 2019. Suite aux bascules de ces services, certaines instabilités matérielles et logicielles ont rendu l'utilisation de la plateforme difficile entre les mois de janvier et avril. Certains des utilisateurs ont diminué leur activité en attendant une stabilisation de la plateforme, d'autres ont choisi de se reporter vers une solution palliative de façon temporaire ou définitive.
- Afin de sécuriser les bascules, l'alimentation de l'entrepôt de données a été « gelée » pendant plusieurs mois rendant la mise à disposition des mises à jour des données impossible sur l'infrastructure. Un palliatif sous forme de ftp a été proposé aux utilisateurs mais il ne contenait pas toutes les bases de données. Le nombre de données téléchargées est ainsi passé de 115,7 To en 2018 à 55,6 To en 2019.
- Des difficultés d'approvisionnement en stockage côté hébergeur ont également freiné la remise en route de l'alimentation de l'entrepôt et de fait la mise à disposition des mises à jour de données.

OBJECTIF 4

Météo-France : disposer d'un système performant de prévision météorologique et d'avertissement des risques météorologiques

INDICATEUR 4.1

Performance des modèles de prévision numérique du temps et de la procédure de vigilance météorologique

(du point de vue de l'usager)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Pourcentage d'évènements détectés avec une anticipation supérieure à 3 heures	%	89	90	>86	>86	95	>86
Fiabilité de la prévision numérique du modèle à maille fine AROME (modifié)	%	79,3	79,3	>79	>79	80,9	>79

Commentaires techniques

Source des données :

Sous-indicateur 4.1.1 : Les résultats ont été validés par le comité interministériel de suivi de la vigilance (réunion du 17 janvier 2019).

Sous-indicateur 4.1.2 : Résultat basé sur une combinaison d'indicateurs calculés selon une procédure définie et publiée au niveau international.

Mode de calcul :

Sous-indicateur 4.1.1 :

La pertinence d'une mise en vigilance est appréciée à partir de plusieurs critères : l'occurrence effective de l'événement météorologique, l'estimation correcte de son intensité, sa bonne anticipation sur les zones concernées, ainsi que la précision de sa localisation géographique et temporelle.

Ces éléments sont analysés conjointement par Météo-France et par ses partenaires de la procédure de vigilance météorologique : la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, le centre ministériel de veille opérationnelle et d'alerte (MTES/SG/CMVOA) et les services en charge des transports, de l'environnement, de la santé et de l'hydro-océanographie. L'indicateur est calculé ici en tenant compte des événements détectés avec une anticipation supérieure à trois heures. Ce délai est celui que la sécurité civile considère comme minimum pour pouvoir mobiliser ses moyens de façon efficace.

L'indicateur porte sur les phénomènes météorologiques suivants de la procédure de vigilance : « orages », « pluie-inondation », « vent violent », « neige-verglas » et, à partir de 2016, « vagues-submersion ». Les épisodes de canicule, grand froid avalanches et vagues submersion sont évalués de façon distincte dans le cadre du comité interministériel de suivi de la vigilance météorologique.

Sous-indicateur 4.1.2 :

Cet indicateur exprimé en pourcentage mesure la concordance entre les mesures réalisées par des stations automatiques au sol et la prévision numérique à échelle fine Arome de courte échéance (forcée par Arpège) à proximité de ces stations. Il tient compte de l'occurrence de quatre types de conditions météorologiques (rafales d'au moins 40 km/h, cumul de pluie sur 6h d'au moins 0,5mm, 2mm, et 5mm) et sur quatre échéances de prévision (6h, 12h, 18h, 24h). Il combine les événements de l'ensemble de l'année.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Sous-indicateur 4.1.1

Au cours de l'année 2019, on dénombre 79 épisodes de vigilance orange ou rouge à l'échelle nationale ce qui constitue un record. Cette augmentation du nombre d'événements s'est faite avec une légère augmentation du taux de fausses alarmes largement compensée par la réduction du nombre de cas non détectés et un taux d'anticipation fortement amélioré (95% de vigilances signalées avec plus de 3h d'échéance par rapport au début d'événement prévu), supérieur à la prévision (86%).

Sous-indicateur 4.1.2

Le sous-indicateur 4.1.2 a fortement progressé par rapport à l'année précédente (80,9 % en 2019 contre 79,3 % en 2018) ; il établit d'ailleurs une valeur record. Il est désormais au-dessus de son objectif, fixé à 79 % en 2019. Deux facteurs peuvent expliquer cette amélioration :

- les conditions météorologiques, plutôt prévisibles en 2019, favorisant les bonnes performances des modèles ;
- un changement de version des modèles AROME et ARPEGE*, intervenu en juillet 2019.

L'apport du modèle régional AROME par rapport aux modèles globaux ARPEGE et IFS, à maille moins fine, se confirme encore cette année.

** ARPEGE : modèle global dont les données permettent l'initialisation du modèle AROME.*

OBJECTIF 5

Mobiliser les pouvoirs publics et la société civile en faveur de la transition écologique vers un développement durable

INDICATEUR 5.1

Nombre d'emplois dans les éco-activités

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Nombre d'emplois dans les éco-activités	ETP	465450	Non déterminé	498300	493 796	ND	511200

Commentaires techniques

Mode de calcul :

Est comptabilisé ici le nombre total d'emplois en « équivalent temps plein » dans les filières des éco-activités (cumulé).

Source des données :

Les données sont principalement issues d'enquêtes de l'INSEE (EAP, ESA) et du MTES (CGDD/SDES/EnR), des données administratives provenant de la DGFiP (comptes publics), et d'autres données issues de rapports d'étude de l'ADEME et des syndicats professionnels.

Les chiffres pour l'année N ne sont disponibles qu'en avril-mai de l'année N+2.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Il est à préciser que le résultat de la réalisation 2017 est un résultat provisoire qui sera consolidé lors du RAP 2020.

L'évolution du nombre d'emplois dans les éco-activités est le reflet concret de l'action du CGDD vis-à-vis des politiques publiques concernant le développement des activités de production de biens et services, qui contribuent à la préservation de l'environnement, à la gestion des ressources naturelles et à la protection de l'environnement.

Entre 2012 et 2016, l'emploi dans l'éco-activité est quasi-stable, avec une progression dans le secteur de l'agriculture biologique et une diminution de l'emploi dans le secteur des nouvelles installations d'électricité renouvelable. Puis, les éco-activités progressent entre 2016 et 2017 de 5,4%. La croissance de l'emploi en 2017 est tirée par le dynamisme de l'agriculture biologique, ainsi que par une activité orientée à la hausse dans les domaines liés aux énergies renouvelables, à la maîtrise de l'énergie, à l'assainissement des eaux usées et la recherche et développement (R&D).

Les sources disponibles laissent présager des évolutions contrastées suivant les secteurs entre 2017 et 2018.

En effet, en suivant l'évolution des emplois dans les éco-activités entre 2016 et 2017, il apparaît que :

- Les activités de protection de l'environnement (pollution de l'air, eaux usées, déchets, déchets radioactifs, réhabilitation des sols et eaux, bruit, nature, paysage et biodiversité) ont une évolution à la hausse de 5,9 % avec une évolution annuelle moyenne de 2004 à 2017 de 2,5% ;
- Les activités de gestion des ressources (gestion des ressources en eau, récupération, maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables) ont une évolution à la hausse de 6,8 % avec une évolution annuelle moyenne de 2004 à 2017 de 4,1 % ;
- Les activités transversales (services généraux publics, R&D, Ingénierie) ont une évolution à la hausse de 2,2% avec une évolution annuelle moyenne de 2004 à 2017 de 2,3 %.

La puissance nouvellement raccordée en 2018 est légèrement inférieure à celle de 2017, tant pour l'éolien que pour le solaire (https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publicationweb/239 et https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publicationweb/240). Tandis qu'entre 2017 et 2018, l'Agence Bio indique que le secteur de l'agriculture biologique continue sa progression (http://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2019/06/DP-AGENCE_BIO-4JUIN2019.pdf).

Remarque : Du fait du délai nécessaire à la conclusion des enquêtes statistiques, les données 2018 ne seront disponibles qu'en mai 2020.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action *Prévision LFI 2019* Consommation 2019	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
10 – Gouvernance, évaluation, études et prospective en matière de développement durable	*9 483 860* 9 423 578	*90 000* 145 574	*4 673 000* 4 308 834		***14 246 860*** **13 877 986**	*14 396 860*
11 – Etudes et expertise en matière de développement durable	*201 281 114* 199 516 482				***201 281 114*** **199 516 482**	*201 281 114*
12 – Information géographique et cartographique	*90 245 261* 89 278 349		*63 000* 15 000		***90 308 261*** **89 293 349**	*90 308 261*
13 – Météorologie	*183 771 452* 184 614 849		*2 500 000*	*2 500 000* 2 425 000	***188 771 452*** **187 039 849**	*188 771 452*
14 – Economie sociale et solidaire	*300 000* 639 279		*18 094 587* 16 974 367		***18 394 587*** **17 613 647**	*18 394 587*
Total des AE prévues en LFI	***485 081 687***	***90 000***	***25 330 587***	***2 500 000***	***513 002 274***	***513 152 274***
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+172 956				+172 956	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-5 192 681				-5 192 681	
Total des AE ouvertes	507 982 549				507 982 549	
Total des AE consommées	**483 472 537**	**145 574**	**21 298 202**	**2 425 000**	**507 341 313**	

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action *Prévision LFI 2019* Consommation 2019	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
10 – Gouvernance, évaluation, études et prospective en matière de développement durable	*9 483 860* 9 916 883	*90 000* 219 975	*4 673 000* 4 507 162		***14 246 860*** **14 644 020**	*14 396 860*
11 – Etudes et expertise en matière de développement durable	*201 281 114* 199 516 482				***201 281 114*** **199 516 482**	*201 281 114*
12 – Information géographique et cartographique	*90 245 261* 89 258 378		*63 000* 23 000		***90 308 261*** **89 281 378**	*90 308 261*
13 – Météorologie	*183 771 452* 184 614 849		*2 500 000*	*2 500 000* 2 425 000	***188 771 452*** **187 039 849**	*188 771 452*
14 – Economie sociale et solidaire	*300 000* 611 587		*18 094 587* 16 848 474		***18 394 587*** **17 460 061**	*18 394 587*
Total des CP prévus en LFI	***485 081 687***	***90 000***	***25 330 587***	***2 500 000***	***513 002 274***	***513 152 274***
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+172 956				+172 956	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-4 952 907				-4 952 907	
Total des CP ouverts	508 222 323				508 222 323	
Total des CP consommés	**483 918 178**	**219 975**	**21 378 636**	**2 425 000**	**507 941 789**	

2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action *Prévision LFI 2018* Consommation 2018	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
10 – Gouvernance, évaluation, études et prospective en matière de développement durable	*10 105 000* 9 400 214	*440 000* 121 314	*4 119 147* 4 576 299	*14 664 147*	***14 724 147*** **14 097 827**
11 – Etudes et expertise en matière de développement durable	*206 040 570* 204 219 586	-10 911	87 189	*206 040 570*	***206 040 570*** **204 295 864**
12 – Information géographique et cartographique	*91 654 630* 88 933 831		*15 000* 293 268	*91 669 630*	***91 669 630*** **89 227 099**
13 – Météorologie	*188 846 545* 187 099 082		21 797	*188 846 545*	***188 846 545*** **187 120 879**
14 – Economie sociale et solidaire	*300 000* 472 862		*14 616 095* 16 980 219	*14 916 095*	***14 916 095*** **17 453 081**
Total des AE prévues en LFI	***496 946 745***	***440 000***	***18 750 242***	***516 136 987***	***516 196 987***
Total des AE consommées	**490 125 575**	**110 403**	**21 958 772**		**512 194 750**

2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action *Prévision LFI 2018* Consommation 2018	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
10 – Gouvernance, évaluation, études et prospective en matière de développement durable	*10 105 000* 8 854 282	*440 000* 32 545	*4 119 147* 4 802 193	*14 664 147*	***14 724 147*** **13 689 020**
11 – Etudes et expertise en matière de développement durable	*206 040 570* 204 223 796		87 189	*206 040 570*	***206 040 570*** **204 310 985**
12 – Information géographique et cartographique	*91 654 630* 89 101 805		*15 000* 317 268	*91 669 630*	***91 669 630*** **89 419 073**
13 – Météorologie	*188 846 545* 187 099 082		21 797	*188 846 545*	***188 846 545*** **187 120 879**
14 – Economie sociale et solidaire	*300 000* 428 680		*13 609 841* 12 446 914	*13 909 841*	***13 909 841*** **12 875 594**
Total des CP prévus en LFI	***496 946 745***	***440 000***	***17 743 988***	***515 130 733***	***515 190 733***
Total des CP consommés	**489 707 645**	**32 545**	**17 675 361**		**507 415 551**

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

	Autorisations d'engagement			**Crédits de paiement**		
Titre et catégorie	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommés* en 2018	Ouverts en LFI pour 2019	Consommés* en 2019
Titre 3 – Dépenses de	**490 125 575**	**485 081 687**	**483 472 537**	**489 707 645**	**485 081 687**	**483 918 178**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommés* en 2018	Ouverts en LFI pour 2019	Consommés* en 2019
fonctionnement						
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	9 793 531	9 947 860	10 073 077	9 373 848	9 947 860	10 571 358
Subventions pour charges de service public	480 332 044	475 133 827	473 399 460	480 333 797	475 133 827	473 346 821
Titre 5 – Dépenses d'investissement	**110 403**	**90 000**	**145 574**	**32 545**	**90 000**	**219 975**
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	-10 911					
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	121 314	90 000	145 574	32 545	90 000	219 975
Titre 6 – Dépenses d'intervention	**21 958 772**	**25 330 587**	**21 298 202**	**17 675 361**	**25 330 587**	**21 378 636**
Transferts aux ménages			140 000			105 000
Transferts aux entreprises	1 401 410		967 386	705 814		1 150 046
Transferts aux collectivités territoriales	65 093		43 474	154 332		132 923
Transferts aux autres collectivités	20 492 269	25 330 587	20 147 342	16 815 215	25 330 587	19 990 667
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières		**2 500 000**	**2 425 000**		**2 500 000**	**2 425 000**
Dotations en fonds propres		2 500 000	2 425 000		2 500 000	2 425 000
Total hors FdC et AdP		**513 002 274**			**513 002 274**	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-5 019 725			-4 779 951	
Total*	**512 194 750**	**507 982 549**	**507 341 313**	**507 415 551**	**508 222 323**	**507 941 789**

** y.c. FdC et AdP*

FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2018	Prévues en LFI pour 2019	Ouvertes en 2019	Ouverts en 2018	Prévus en LFI pour 2019	Ouverts en 2019
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses	223 526	150 000	172 956	223 526	150 000	172 956
Total	**223 526**	**150 000**	**172 956**	**223 526**	**150 000**	**172 956**

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT D'ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

	Ouvertures				Annulations			
Mois de signature	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2019		3 002		3 002				
03/2019		1 976		1 976				
04/2019		617		617				
05/2019		592		592				
06/2019		1 155		1 155				
07/2019		435		435				
08/2019		24 354		24 354				
09/2019		344		344				
11/2019		256		256				
12/2019		344		344				
Total		**33 075**		**33 075**				

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FONDS DE CONCOURS

	Ouvertures				Annulations			
Mois de signature	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2019		11 496		11 496				
05/2019		15 000		15 000				
10/2019		110 000		110 000				
12/2019		3 385		3 385				
Total		**139 881**		**139 881**				

ARRÊTÉS DE REPORT DE FONDS DE CONCOURS

	Ouvertures				Annulations			
Date de signature	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
26/02/2019		8 000		287 610				
Total		**8 000**		**287 610**				

ARRÊTÉS DE REPORT HORS TRANCHES FONCTIONNELLES ET HORS FONDS DE CONCOURS

	Ouvertures				Annulations			
Date de signature	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
11/03/2019		231 235		432 052				

	Ouvertures				Annulations			
Date de signature	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total		**231 235**		**432 052**				

DÉCRETS DE TRANSFERT

	Ouvertures				Annulations			
Date de signature	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
25/11/2019		160 000		160 000				
26/11/2019		103 050		103 050				
Total		**263 050**		**263 050**				

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

	Ouvertures				Annulations			
Date de signature	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/12/2019						5 694 966		5 935 619
Total						**5 694 966**		**5 935 619**

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		**675 241**		**1 155 668**		**5 694 966**		**5 935 619**

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action *Prévision LFI* Consommation	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
10 – Gouvernance, évaluation, études et prospective en matière de développement durable		*14 246 860* 13 877 986	*14 396 860* 13 877 986		*14 246 860* 14 644 020	*14 396 860* 14 644 020
11 – Etudes et expertise en matière de développement durable		*201 281 114* 199 516 482	*201 281 114* 199 516 482		*201 281 114* 199 516 482	*201 281 114* 199 516 482
12 – Information géographique et cartographique		*90 308 261* 89 293 349	*90 308 261* 89 293 349		*90 308 261* 89 281 378	*90 308 261* 89 281 378
13 – Météorologie		*188 771 452* 187 039 849	*188 771 452* 187 039 849		*188 771 452* 187 039 849	*188 771 452* 187 039 849
14 – Economie sociale et solidaire		*18 394 587* 17 613 647	*18 394 587* 17 613 647		*18 394 587* 17 460 061	*18 394 587* 17 460 061
Total des crédits prévus en LFI *		***513 002 274***	*513 002 274*		***513 002 274***	*513 002 274*
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		-5 019 725	-5 019 725		-4 779 951	-4 779 951
Total des crédits ouverts		507 982 549	507 982 549		508 222 323	508 222 323
Total des crédits consommés		**507 341 313**	**507 341 313**		**507 941 789**	**507 941 789**
Crédits ouverts - crédits consommés		+641 236	+641 236		+280 534	+280 534

** hors FdC et AdP pour les montants de la LFI*

Le montant executé du tableau pour l'action 10 n'est pas retraité des REJB ni des erreurs d'imputation.
Le montant retraité en AE est de 14 424 000 € et de 14 643 464 € en CP.

Le montant exécuté du tableau pour l'action 14 n'est pas retraité des REJB ni des erreurs d'imputation.
Le montant retraité en AE est de 17 706 940 € et de 17 460 616 € en CP.

Les-restes-à payer sur le programme 159 reposent essentiellement sur les actions 10 et 14. En effet, les actions 11 et 13, qui ne portent que des dépenses pour charges de service public ou des subventions annuelles, ne peuvent engendrer de restes-à-payer. Les restes-à-payer au titre de l'action 12 ne concernent que des dépenses de la mission d'information géographique, et ne représentent en 2019 que 50 k€.

Concernant l'action 10, les paiements sur des engagements des années antérieures sont évalués à partir d'une clef de répartition qui reste stable d'année en année.

Concernant l'action 14, il est nécessaire de différencier les restes-à-payer au titre de la sous-action 01 (ESS) et les restes-à-payer au titre de la sous-action 02 (DLA). Les restes à payer des DLA représentent 25 % des engagements réalisés en 2019 au titre de cette action. Pour ce qui est de la sous-action 01, les paiements sur les engagements des années antérieures dépendent des rythmes de décaissement prévus dans le cadre de conventions pluriannuelles passées entre le HCESSIS et des acteurs de l'ESS. Le rythme des paiements varie ainsi selon l'état d'avancement des projets conventionnés.

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	513 961 068	513 961 068	0	513 961 068	513 961 068
Amendements	0	-958 794	-958 794	0	-958 794	-958 794
LFI	**0**	**513 002 274**	**513 002 274**	**0**	**513 002 274**	**513 002 274**

Les crédits inscrits en PLF 2019 ont fait l'objet d'une minoration de 958 794 € en AE et CP par amendement gouvernemental pour garantir le respect de la norme de dépense en valeur de l'Etat.

MODIFICATIONS DE MAQUETTE

Aucune modification de maquette n'est intervenue en 2019.

RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	0	5 494 966	5 494 966	0	5 535 619	5 535 619
Surgels	0	200 000	200 000	0	400 000	400 000
Dégels	0	0	0	0	0	0
Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)	**0**	**5 694 966**	**5 694 966**	**0**	**5 935 619**	**5 935 619**

La réserve de précaution a été intégralement annulée par la loi de finances rectificative n° 2019-1270 du 2 décembre 2019.

En AE, un surgel de 200 000 € a été opéré sur les reports de crédits budgétaires de 231 235 €.

En CP, un surgel de 400 000 € a été opéré sur les reports de crédits budgétaires de 432 052 €.

DÉPENSES PLURIANNUELLES

GRANDS PROJETS INFORMATIQUES

GÉOPORTAIL

Le Géoportail de l'IGN est un outil-clé qui permet aux citoyens, développeurs et décideurs d'avoir accès à des informations géographiques fiables pour comprendre les territoires, définir les politiques publiques, développer la e-administration numérique, l'information des citoyens et l'économie numérique.

Le projet pérennise le Géoportail dans une infrastructure maîtrisée par l'État. L'accès se fait via un site de consultation (https://www.geoportail.gouv.fr). Une nouvelle offre de service à destination des services publics et de nouvelles interfaces de programmation (API) pour développeurs sont mises en place. Il contribue à la mise en œuvre de la loi sur le service public de la donnée et à la directive européenne visant à construire une infrastructure d'information géographique dans la communauté européenne (directive INSPIRE) pour favoriser la protection de l'environnement.

Le pilotage du projet est assuré par l'IGN, Institut national de l'information géographique et forestière.

Année de lancement du projet	2015
Financement	IGN et PIA
Zone fonctionnelle principale	Information géographique

COÛT ET DURÉE DU PROJET

Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2016 et années précédentes		2017 Exécution		2018 Exécution		2019 Prévision		2019 Exécution		2020 Prévision PAP 2020		2021 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	-0,30	-0,30	0,90	0,90	0,80	0,80	2,40	2,40	1,00	1,00	3,70	3,70	2,20	2,20	8,30	8,30
Titre 2	1,60	1,60	1,40	1,40	1,00	1,00	0,60	0,60	0,60	0,60	1,60	1,60	1,60	1,60	7,80	7,80
Total	**1,30**	**1,30**	**2,30**	**2,30**	**1,80**	**1,80**	**3,00**	**3,00**	**1,60**	**1,60**	**5,30**	**5,30**	**3,80**	**3,80**	**16,10**	**16,10**

Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	14,13	16,10	+13,98 %
Durée totale en mois	41	68	+65,85 %

L'année 2019 a été principalement marquée par la fin de la migration du Géoportail vers la plateforme d'hébergement interministérielle OSHIMAE. Les ressources Géoportail sont désormais accessibles via le Réseau Interministériel de l'Etat (RIE). Toutefois, en raison de difficultés rencontrées en phase de migration puis en phase d'exploitation, et qui ont généré des surcoûts, un audit de sécurisation du Géoportail a été lancé par la direction interministérielle du numérique (DINUM) afin de vérifier si les modalités techniques et organisationnelles en place permettent d'assurer un niveau de fiabilité compatible avec la visibilité et les usages du Géoportail d'aujourd'hui et de la Géoplateforme de demain.

L'évolution 2019, comme celle constatée en 2018, s'appuie sur les montants constatés lors la dernière mise à jour de l'étude Mareva, analyse produite avant l'exécution au 31/12/2019.

L'augmentation du coût et l'allongement des délais d'exécution du projet ont été identifiées dès mars 2019, et ont été présentées à la DINUM.

Les principales raisons de ces évolutions sont les suivantes :

- le décalage de la migration de l'infrastructure Géoportail
- la suppression de coûts techniques dont la portée ne remet pas en cause la sécurité de l'infrastructure
- un ajustement des charges humaines internes (actions de développement)

CONTRATS DE PROJETS ÉTAT-RÉGION (CPER)

Génération CPER 2007-2014

		Prévision 2019		Consommation 2019		Consommation cumulée	
Action / Opérateur	Rappel du montant contractualisé	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
10 - Gouvernance, évaluation, études et prospective en matière de développement durable	10 100 000		23 975				
Total	**10 100 000**		**23 975**				

Génération CPER 2015-2020

		Prévision 2019		Consommation 2019		Consommation cumulée	
Action / Opérateur	Rappel du montant contractualisé	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
10 - Gouvernance, évaluation, études et prospective en matière de développement durable	5 383 000	647 000	647 000	441 807	520 424		
Total	**5 383 000**	**647 000**	**647 000**	**441 807**	**520 424**		

Les contrats de plan Etat-région (CPER) permettent de soutenir les projets territoriaux de développement durable (études, concertations locales, choix d'actions, etc...). Le financement de ces projets permet aux collectivités de définir de véritables stratégies territoriales de développement durable donnant une cohérence à l'ensemble des actions menées sur leur territoire. Les CPER soutiennent également les démarches d'éducation au développement durable, assurant le déploiement d'actions éducatives, de formation et de sensibilisation, soit vers des publics adultes (habitants ou professionnels), soit vers les jeunes, en favorisant leur implication active dans la mise en oeuvre des projets territoriaux, plans et schémas régionaux de transition écologique et énergétique. Environ 150 opérations sont soutenues par an sur ces deux thèmes.

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) **507 982 549**	CP ouverts en 2019 * (P1) **508 222 323**
AE engagées en 2019 (E2) **507 341 313**	CP consommés en 2019 (P2) **507 941 789**
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) **0**	*dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019* (P3 = P2 – P4) ***4 288 764***
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 – E2 – E3) **641 236**	*dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019* (P4) ***503 653 025***

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) **13 491 492**					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) **-66 362**					
→	**Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net** (R3 = R1 + R2) **13 425 130**	–	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 – P4) **4 288 764**	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 – P3) **9 136 366**
	AE engagées en 2019 (E2) **507 341 313**	–	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) **503 653 025**	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 – P4) **3 688 288**
					Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R6 = R4 + R5) **12 824 654**
				→	Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) **4 982 500**
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 – P5) **7 842 154**

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

** LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR*

E2 = Les AE engagés sont présentées sans retraitement des REJB.

JUSTIFICATION PAR ACTION

Action 10
Gouvernance, évaluation, études et prospective en matière de développement durable

	Prévision LFI			Réalisation		
(y.c. FdC et AdP)	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		14 396 860	**14 396 860**		13 877 986	**13 877 986**
Crédits de paiement		14 396 860	**14 396 860**		14 644 020	**14 644 020**

L'analyse de l'exécution des crédits de l'action 10 se fera sur les montants retraités des retraits d'engagements budgétaires sur années antérieures (REJB) pour un montant de 546 569,39 € en AE, et d'erreurs d'imputation manifestes pour - 555,82 € en AE et CP, soit 14 423 999,90 € en AE et 14 643 463,84 € en CP.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
Titre et catégorie	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	9 633 860	9 423 578	9 633 860	9 916 883
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	9 633 860	9 240 528	9 633 860	9 786 472
Subventions pour charges de service public		183 050		130 411
Titre 5 : Dépenses d'investissement	90 000	145 574	90 000	219 975
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	90 000	145 574	90 000	219 975
Titre 6 : Dépenses d'intervention	4 673 000	4 308 834	4 673 000	4 507 162
Transferts aux entreprises		280 386		317 046
Transferts aux collectivités territoriales		43 474		132 923
Transferts aux autres collectivités	4 673 000	3 984 974	4 673 000	4 057 193
Total	**14 396 860**	**13 877 986**	**14 396 860**	**14 644 020**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement du CGDD (après retraitements) ont été de **9 884 651 €** en AE et de **9 916 327 €** en CP, pour une prévision de 9 698 147 € en AE et CP, et se répartissent comme suit :

1. Etudes en matière d'évaluation et d'intégration du développement durable dans les politiques publiques : 2 066 085 € en AE et 2 255 088 € en CP

Les crédits ont financé des travaux et études économiques et méthodologiques sur les thématiques suivantes :

- le développement d'instruments, de données et d'analyses sur la fiscalité écologique, les comportements des agents économiques, l'économie des ressources naturelles et des risques, permettant d'éclairer et d'étayer les orientations des politiques publiques relevant des MTES et MCTRCT ;

- l'intégration des préoccupations environnementales dans les politiques publiques (transports, agriculture, énergie, industrie, etc.) aux échelles européenne et nationale ;

- la formulation d'avis obligatoires sur les plans, programmes et projets impliquant le lancement d'études visant à fournir un appui technique et méthodologique sur des projets d'aménagement, d'infrastructures et d'exploitation de ressources naturelles ;

- le soutien à la mise en œuvre de démarches éco-responsables chez les acteurs publics et privés, conduisant à mettre en place diverses actions en faveur de l'adoption de modes de consommation et de production durables, notamment par la promotion des écolabels, l'investissement socialement responsable, la mise en œuvre du plan national pour l'achat public durable, la mobilisation des établissements publics et entreprises publiques pour un comportement durable.

En outre, ces crédits ont financé la gestion du fonds d'indemnisation des commissaires enquêteurs (décret n° 2002-1341 du 5 novembre 2002) assurée par la Caisse des dépôts et consignations.

Une partie des crédits a été déléguée aux directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) pour leur donner les moyens d'assurer pleinement leur fonction d'autorité environnementale et de prendre en compte des principes du développement durable dans les divers secteurs clés (agriculture, énergie, littoral, montagne, etc.) pour réduire ainsi au maximum les risques de contentieux européens. Ces crédits incluent le développement de la formation des commissaires enquêteurs.

2. Etudes en matière de prospective et de stratégie du développement durable : 1 053 508 € en AE et 1 138 782 € en CP

Ces crédits ont été consacrés au financement d'études et d'actions destinées à l'accompagnement des acteurs privés et publics dans leurs démarches de développement durable, ainsi qu'à la mise en œuvre de cadres stratégiques pour la transition écologique et solidaire, avec en particulier la définition et la mise en oeuvre de la Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable par la France.

Une partie de ces crédits est mobilisée par les DREAL :

- pour la promotion du développement durable au niveau local (études et manifestations dans le cadre de la territorialisation des enjeux et des objectifs du développement durable) ;

- pour le soutien à l'éducation à l'environnement et au développement durable en appui aux opérations menées par la communauté éducative : aide aux projets éducatifs en faveur du développement durable, formations de formateurs à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

En 2018, on observe une augmentation des crédits mobilisés sur ces actions par rapport aux prévisions en raison d'une montée en puissance des travaux sur l'élaboration de la feuille de route de la France pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

3. Pilotage du réseau scientifique et technique : 791 723 € en AE et 834 418 €

Ces crédits permettent d'assurer le financement du service de la recherche et de l'innovation qui contribue, en liaison avec les ministères chargés de la recherche et des entreprises, à la définition des orientations de la politique nationale de recherche et d'innovation en matière d'environnement, d'aménagement, de transports et d'énergie. Il anime le réseau scientifique et technique du ministère et exerce la tutelle de quatre établissements majeurs : Météo-France, l'IGN, l'université Gustave Eiffel et le Cérema. Dans le cadre de la supervision générale des données, le service de la recherche et de l'innovation est en outre chargé, en lien avec le secrétariat général, d'élaborer et d'animer la stratégie du ministère en matière de donnée.
Sous le pilotage du CGDD (SRI), l'initiative GreenTech verte a poursuivi son développement sur les différentes thématiques du ministère. Le CGDD assure l'accompagnement des start-up, ainsi que l'organisation d'événements visant à la promotion des innovations et de l'usage du numérique au service des politiques ministérielles. L'initiative continuera au sein du laboratoire d'innovation par les données Ecolab. Nouvel outil du ministère, il promeut le développement des usages et de la valorisation des données publiques.

4. Etudes et enquêtes en matière d'observation et de statistiques : 4 752 683 € en AE et 4 489 963 € en CP

La dotation permet le financement des études et enquêtes réalisées par le service des données et études statistiques du CGDD ou déléguées par celui-ci aux DREAL.

Dans le domaine de l'énergie, les crédits sont destinés à financer des enquêtes et études sur la production d'énergie (notamment les énergies renouvelables) et la consommation d'énergie dans les secteurs résidentiel et tertiaire.

Dans le domaine du logement et de la construction, les crédits sont destinés à financer des opérations régulières telles que les enquêtes sur le prix des terrains à bâtir, les prix de la construction neuve et de l'entretien-amélioration des logements, la commercialisation des logements neufs, la collecte et le traitement des statistiques mensuelles de la construction (Sitadel), le répertoire du parc locatif social (RPLS). En 2019, les crédits permettent aussi d'effectuer une partie de l'enquête logement 2020 auprès de 35 000 ménages de France métropolitaine : la collecte de cette opération d'ampleur devrait s'étaler jusqu'au troisième trimestre 2020.

Dans le domaine des transports, les principales opérations sont les enquêtes sur la connaissance des immatriculations, du parc, de la circulation et de la consommation des véhicules routiers et de la mobilité des personnes ; l'enquête sur le transport routier de marchandises ; le système d'information sur le transport ferroviaire ; le système d'information multimodal sur le fret : transports et entrepôts ; la durée du travail des conducteurs routiers ; l'enquête sur la mobilité des personnes. La plupart de ces enquêtes répond à des obligations européennes.

Dans le domaine de l'environnement, les crédits sont destinés à financer des opérations de collecte, de traitement et de valorisations de données et de rapportage internationaux (Eurostat, OCDE, agence européenne pour l'environnement) sur les thématiques suivantes : la qualité des sols, la biodiversité, la pollution de l'eau et de l'air (concentrations et rejets de polluants), le climat, la forêt, les pratiques environnementales des Français et des prestations d'études sur l'environnement, les éco-activités, les métiers de la croissance verte et les dépenses de protection de l'environnement.

Enfin, en matière de développement durable, les crédits financent le suivi des indicateurs des Objectifs de développement durable (ODD) ; la maintenance et l'enrichissement de bases de données telles que Geokit, Corine land cover, la cartographie dynamique ; la maintenance et l'amélioration des applications informatiques ; les sous-traitances statistiques et cartographiques ; la parution des publications ; la maintenance et l'évolution du site Web de diffusion des données et publications portant sur l'environnement, l'énergie, le logement-construction, les transports et le développement durable.

5. Activités transversales du CGDD : 1 073 900 € en 1 074 304 € en CP

Pour le fonctionnement des services centraux du CGDD, y compris son service délocalisé à Orléans, la dotation est destinée au financement des frais de déplacement, de dépenses de formation, du remboursement de mises à disposition d'agents, des prestations de services diverses et des dépenses de documentation (achat d'ouvrages, abonnements, enregistrements des fonds documentaires), ainsi qu'au financement du fonctionnement du portail "www.toutsurlenvironnement.fr" (ce portail a été fermé en octobre 2019 pour être refondu dans un nouveau portail qui est en cours d'élaboration, qui proposera une nouvelle interface et qui sera enrichie de nouvelles thématiques sur l'environnement) et du système d'information documentaire de l'environnement (SIDE).

6. Affaires stratégiques : 146 752 € en AE et 123 772 € en CP

Ces montants concernent le fonctionnement courant du Cabinet du CGDD.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement du CGDD ont été de **145 574 € en AE et 219 975 € en CP** pour des projets statistiques.

DEPENSES D'INTERVENTION

Les dépenses d'intervention du CGDD ont été de **4 393 775 € en AE et 4 507 162 € en CP** et se répartissent ainsi :

1. Intervention pour favoriser l'intégration du développement durable (CPER) : 403 050 € en AE et 496 667 € en CP

Ces crédits sont destinés au financement d'actions d'animation et d'études préalables à la mise en oeuvre d'actions de gouvernance dans les projets territoriaux de développement durable dans le cadre des CPER.

2. Interventions pour favoriser l'intégration du développement durable (HCPER) : 2 029 012 € en AE et 2 002 487 € en CP

Ces crédits ont financé les interventions en appui aux associations et groupements d'intérêt public pour la prise en compte du développement durable dans divers domaines (aménagement, agriculture, tourisme durable, etc.), la coopération avec divers organismes dans le cadre de l'OCDE pour la définition des instruments économiques environnementaux ou encore la participation au réseau francophone d'évaluation des impacts sur l'environnement.

Les crédits d'intervention délégués aux DREAL ont permis entre autres de financer les cellules économiques régionales de la construction (CERC), qui mènent des actions partenariales avec les entreprises et les collectivités territoriales.

Pour la quatrième année consécutive, le CGDD a lancé un « appel à projets » à destination des DREAL, dont un sur la supervision générale des données, au service de la mise en oeuvre des politiques publiques dans les territoires, le deuxième sur la mise en oeuvre dans les territoires du volet « production et consommation durables » de la feuille de route « économie circulaire » et le dernier sur la mobilisation des territoires pour l'atteinte des objectifs de développement durable en vue de la mise en oeuvre de la feuille de route de la France. Les DREAL et DEAL ont présenté 57 dossiers de projets pour un montant total de 1.8 M€. 37 dossiers ont été retenus pour un montant de crédits de 900 k€.

3. Interventions pour la promotion du développement durable : 1 146 058 € en AE et 1 151 058 € en CP

Les crédits d'intervention pour la promotion du développement durable ont financé :

- le soutien aux associations qui agissent pour l'éducation à l'environnement et au développement durable, dans un cadre national ou international, dans l'éducation primaire, secondaire, dans l'enseignement supérieur, dans le cadre d'activités extrascolaires, et dans le cadre de la sensibilisation des publics adultes à ces questions ;
- l'action en matière de promotion du développement durable.

4. Interventions en matière d'observations et de statistiques : 550 750 € en AE et 523 750 € en CP

Cette enveloppe couvre le financement de la contribution du MTES au GIS Sol (groupement d'intérêt scientifique Sol), dans le cadre de la convention menée en partenariat avec le ministère chargé de l'agriculture, l'institut national de la recherche agronomique (INRA), l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut de Recherche et Développement (IRD) et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Le GIS SOL est le programme d'acquisition de données sur la qualité et la nature de l'ensemble des sols français et de leur évolution.

5. Interventions en matière de pilotage du réseau scientifique et technique : 235 125 € en AE et 303 420 € en CP

Les interventions en matière de pilotage du réseau scientifique et technique (RST) traduisent les actions d'animation de la communauté scientifique nationale, au même titre que les dépenses de fonctionnement sur cette ligne. A ce titre, on peut relever le soutien aux activités françaises de normalisation ou au centre d'études et d'expertise en biomimétisme.

6. Interventions transversales et stratégiques : 29 780 € en AE et 29 780 € en CP

Ces dépenses concernent des dépenses d'interventions qui intéressent l'action du CGDD sans nécessairement correspondre à l'une des entrées présentées ci-dessus, telle que le financement du BRGM pour le maintien du portail "toutsurlenvironnement" jusqu'en octobre 2019.

Action 11
Etudes et expertise en matière de développement durable

	Prévision LFI			Réalisation		
(y.c. FdC et AdP)	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		201 281 114	**201 281 114**		199 516 482	**199 516 482**
Crédits de paiement		201 281 114	**201 281 114**		199 516 482	**199 516 482**

L'action 11 du programme 159 « Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie » est intégralement constituée de la subvention pour charges de service public (SCSP) du Centre d'études et d'expertise pour les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cérema).
Le Cérema est un établissement public à caractère administratif créé le 1er janvier 2014 par la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 et le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013. Ce centre de ressources et d'expertise scientifique et technique interdisciplinaire apporte son concours à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des politiques publiques du MTES et du MCTRCT dans ses différents domaines de compétence, offrant une vision transversale au service du développement durable.
La présentation des actions du Cérema, de son budget, de ses effectifs et de son investissement est détaillée dans le volet "opérateurs" du PAP.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
Titre et catégorie	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	201 281 114	199 516 482	201 281 114	199 516 482
Subventions pour charges de service public	201 281 114	199 516 482	201 281 114	199 516 482
Total	**201 281 114**	**199 516 482**	**201 281 114**	**199 516 482**

Le Cérema consacre 99 % de sa SCSP pour financer ses dépenses de personnel.

Action 12
Information géographique et cartographique

	Prévision LFI			Réalisation		
(y.c. FdC et AdP)	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		90 308 261	**90 308 261**		89 293 349	**89 293 349**
Crédits de paiement		90 308 261	**90 308 261**		89 281 378	**89 281 378**

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	90 245 261	89 278 349	90 245 261	89 258 378
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	164 000	193 270	164 000	173 299
Subventions pour charges de service public	90 081 261	89 085 079	90 081 261	89 085 079
Titre 6 : Dépenses d'intervention	63 000	15 000	63 000	23 000
Transferts aux autres collectivités	63 000	15 000	63 000	23 000
Total	**90 308 261**	**89 293 349**	**90 308 261**	**89 281 378**

Les crédits de la SCSP de l'IGN (88,85 M€) sont répartis à 85 % dans la sous-action 12.1 « Production de l'information géographique » (75,52 M€) et à 15 % dans la sous-action 12.2 « Recherche dans le domaine de l'information géographique » (13,33 M€).

12.1 - Production de l'information géographique (75,52 M€ en AE et en CP)

En 2019, l'IGN a consacré 75,52 M€ au titre de la sous-action 1, pour ses missions de production d'information géographique et cartographique.

Au 1er janvier 2019, l'IGN a mis en place une nouvelle organisation qui vise à élargir l'écoute des commanditaires publics, à faciliter l'agilité de l'institut en privilégiant une chaîne de décision plus courte, à renforcer le management fonctionnel, à dynamiser l'innovation et à permettre une évolution régulière des activités. Le programme de service public de l'année 2019 a constitué une phase de transition entre la poursuite des activités initiées précédemment et le lancement de nouvelles activités induites par les nouvelles orientations fixées à l'institut.

Au cœur des activités de l'IGN, sa mission de producteur de données en appui aux politiques publiques regroupe un ensemble de productions qui font de l'IGN un acteur important de la modernisation numérique de l'État. Les principales réalisations 2019 sont les suivantes :

- La réalisation de prestations, d'expertises et de conseils au bénéfice de l'infrastructure de données géographique du ministère chargé des armées notamment avec la réalisation de nouveaux modèles numériques de terrain (MNT) ;
- La mise à jour des données de surfaces non agricoles sur un tiers du territoire national dans le cadre de l'entretien du registre parcellaire graphique (RPG), permettant le calcul et l'attribution des aides de la politique agricole commune (PAC) ;
- La mise en place d'un dispositif de suivi de l'artificialisation des sols en partenariat avec le CEREMA (pour le compte de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature du MTES) en appui à l'action 7 du plan biodiversité annoncé en juillet 2018 ;
- Le renforcement de l'appui à la prévention des risques avec un mandat pour favoriser l'émergence d'un Plan de corps de rue simplifié (PCRS) dans le cadre de la réforme anti-endommagement des réseaux enterrés ainsi que le lancement de la constitution d'un MNT très fin sur l'arc méditerranéen ;
- Les acquisitions en cartographie mobile nécessaires à la production d'une cartographie HD en Ile de France et la livraison d'une première version de la cartographie sur une série de tronçons routiers en novembre 2019 ;
- L'achèvement de la première phase de production de la BD TOPAGE® : nouveau référentiel hydrographique, plus exhaustif et plus proche des besoins des acteurs de l'eau, qui couvre l'intégralité du territoire métropolitain ;
- La diffusion d'un nouveau produit issu de la base adresse nationale (BAN) (à partir du 1er juillet 2019) qui intègre pour la 1ère fois une composante « multi position » qui permet d'accéder à une information plus riche sur la position de l'adresse (boîte à lettre, cage d'escalier, bâtiment, accès secours…) ; le guichet adresse rend désormais possible l'intégration directe des données des mairies dans la BAN.

Au travers de ces réalisations, l'IGN participe activement à la mutualisation des moyens et des actions avec les acteurs publics ainsi qu'à la simplification administrative au profit des citoyens et des acteurs économiques. En tant

qu'opérateur de l'État en information géographique, l'IGN facilite l'accompagnement des parties prenantes afin de garantir la stabilité et la qualité des données.

En 2019, l'IGN a également poursuivi sa mission d'acquisition de vues aériennes lors des inondations.

Pour assurer l'intermédiation des communautés de producteurs et d'utilisateurs, l'IGN a assuré notamment la conception et la mise à disposition d'une offre de services et d'applications (géoservices) dans une logique de développement de partenariats ainsi que la production, la maintenance et la mise à disposition de portails thématiques (éducation, urbanisme, randonnée, jeux, données anciennes) orientés vers des communautés d'usages.

Il a également mis en place une convention avec l'État pour faire faire évoluer, avec l'aide d'un financement du Fonds de transformation de l'action publique, l'infrastructure du Géoportail de l'IGN en une Géoplateforme nationale, ouverte et mutualisée. Les expérimentations ont été engagées avec les partenaires de ce projet.

Enfin, pour porter l'avance technologique au cœur de la puissance publique et soutenir les filières économiques, l'IGN assure des travaux de concertation européenne et internationale ayant abouti notamment à la mise en place d'une cartographie des organismes autour des activités de normalisation de la cartographie pour le véhicule autonome ainsi qu'à des interventions sur des questions frontalières (raccords frontaliers franco-allemand relatifs au domaine des transports et des expertises concernant une délimitation à Saint-Martin et au Suriname).

12.2 - Recherche dans le domaine de l'information géographique (13,33 M€ en AE et en CP)

La sous-action 12.2 « Recherche dans le domaine de l'information géographique » retrace la part de la SCSP de l'IGN consacrée au financement des activités de recherche et développement qui permettent aussi de porter l'avance technologique au cœur de la puissance publique.

L'IGN assure la montée en maturité des résultats de recherche, s'approprie les technologies existantes et accompagne leur déploiement dans l'écosystème, et, notamment, la mise à profit des technologies d'apprentissage profond (deep learning) pour les besoins d'automatisation.

Aujourd'hui cette politique de recherche se concrétise notamment :

- dans la production d'occupation du sol au sens large (OCS GE, artificialisation des sols et BD Forêt) ;
- dans le développement de nouveaux produits urbains et des travaux de co-visualisation de données issues de modèles de simulation climatique et de données décrivant le territoire (projet Urclim) ;
- dans la contribution à l'initiative portée par l'Union Européenne « FET TimeMachine » qui visant à faire de notre patrimoine culturel (manuscrits, images, sons, etc.) un système d'information intelligent (capable de structurer, analyser et modéliser).

L'IGN entretient et assure la pérennité d'une recherche d'excellence en information géographique en s'appuyant sur l'Ecole Nationale des Sciences Géographique (ENSG-Géomatique) qui est devenue, au 1er janvier 2019, le pôle d'enseignement supérieur et de recherche de l'IGN. En matière d'enseignement supérieur, l'année 2019 a été marquée par une rentrée universitaire réussie. L'ENSG-Géomatique a accueilli environ 450 élèves (dont les doctorants) dans douze cycles de formations dont près de 180 inscrits dans le cycle d'ingénieur.

L'ENSG est devenue la toute première école d'ingénieur à obtenir pour 5 ans le label d'établissement 4DIGITAL décerné par la Conférence des Grandes écoles certifiant ainsi son processus de formation à distance. En outre, l'école a été auditée par la Commission des titres d'ingénieurs (CTI) en octobre 2019 et obtenu le renouvellement de son accréditation pour la durée maximale de cinq ans.

La Fondation ENSG-Géomatique a été créée en novembre 2019, sous l'égide de la Fondation de France. Elle permettra notamment d'appuyer des actions pour le développement de l'école et de son rayonnement mais appuiera aussi des actions pour le développement de la géomatique en France.

Enfin, l'année 2019 a permis de finaliser les démarches administratives pour aboutir à la création de l'Université Gustave Eiffel (UGE) dont l'ENSG-Géomatique est devenu une école membre tout en demeurant le pôle d'Enseignement Supérieur et de Recherche de l'IGN. L'UGE est née du rapprochement de 6 établissements qui ont décidé d'associer leurs moyens pour créer un pôle d'excellence représentant un quart de la recherche française sur les villes de demain et regroupant des compétences pluridisciplinaires pour conduire des recherches de qualité au service de la société, proposer des formations adaptées au monde socio-économique et accompagner les politiques publiques. Ces 6 établissements sont : l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM), l'Institut français des sciences et

technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR), l'Ecole d'architecture ville et territoires de Marne-la-Vallée (EAV&T), l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP), la Chambre de commerce et d'industrie d'Ile-de-France (CCI-IdF) pour l'ESIEE-Paris et l'IGN pour l'ENSG-Géomatique.

12.3 – Pilotage de la politique d'information géographique (443 566 € en AE et 431 595 € en CP)

L'exécution a été de 443 566 € en AE, et de de 431 595 € en CP, soit des montants correspondant aux crédits disponibles, notamment en raison d'un accord-cadre pour la mutualisation et la coordination du développement des logiciels Prodige (mise en œuvre de plateforme territoriales) et Carmen (diffusion de données environnementales), qui a permis d'optimiser l'usage des crédits en 2019.

La quasi-totalité des actions financées correspond à la mise en œuvre des exigences de la directive européenne Inspire, pour laquelle la France est en pré-contentieux européen. Il s'agit en particulier de financer :

- Le fonctionnement du catalogue central Inspire pour la France (Géocatalogue), destiné à fournir les services de recherche exigés par la directive Inspire (articles L. 127-2, L. 127-4 et L. 127-7 du code de l'environnement). Le Géocatalogue est mis en oeuvre par le BRGM. Le montant versé s'est élevé à 236 000 €, en AE=CP dans le cadre d'une convention annuelle avec le BRGM.
- La mise en oeuvre de plateformes régionales de mutualisation de l'information géographique (plates-formes Prodige) conformes aux prescriptions de la directive Inspire et permettant aux services de l'État dans les régions de répondre aux exigences de la directive en matière de partage des données géographiques avec les collectivités territoriales (article L. 127-8 du code de l'environnement). En 2019, cette action a mobilisé 141 787 € en CP , et 152 757 € en AE (suite au décalage en 2020 de la fin de paiement de bons de commande de développement d'évolutions de Prodige émis fin 2019).
- Les activités d'animation exercées par l'AFIGÉO pour la communauté des acteurs du domaine de l'information géographique. Cette action nécessite chaque année 15 000 € en AE=CP.

Action 13
Météorologie

	Prévision LFI			Réalisation		
(y.c. FdC et AdP)	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		188 771 452	**188 771 452**		187 039 849	**187 039 849**
Crédits de paiement		188 771 452	**188 771 452**		187 039 849	**187 039 849**

L'action 13 représente le financement des attributions de l'État en matière de prévision et de recherche météorologiques et climatiques, confiées à l'établissement public administratif Météo-France.

La mission principale de Météo-France concerne la prévision des phénomènes météorologiques dangereux (tempêtes, avalanches, précipitations diluviennes, chutes de neige, cyclones…) et sa contribution à la diffusion des alertes correspondantes. L'établissement intervient plus globalement en support des services en charge de la sécurité civile pour toutes les crises, même pour celles non directement liées à un phénomène météorologique mais pour lesquelles les conditions atmosphériques peuvent constituer un facteur aggravant.

La connaissance des climats passés et futurs constitue l'autre priorité de Météo-France. Il s'agit là d'un enjeu primordial dans une logique de développement durable et dans un souci d'adaptation au changement climatique.

L'action « Météorologie » est scindée en deux sous-actions :

1 - Observation et prévision météorologiques

Cette sous-action correspond à la mission principale de l'opérateur Météo-France et mobilise l'ensemble des infrastructures et des moyens techniques (systèmes d'observation, supercalculateur, systèmes de production et de diffusion, réseau territorial, etc...) ainsi que l'essentiel des compétences dont il dispose. L'activité de l'établissement repose essentiellement sur des réseaux et des infrastructures complexes, dédiés à l'observation, à la modélisation, au traitement et à la diffusion de l'information. Ces réseaux et infrastructures constituent un socle cohérent dont la globalité est indispensable au bon fonctionnement et à la réalisation de l'ensemble des missions de service public. Ainsi, l'observation est un pré-requis à la prévision météorologique et au suivi climatique. De même, avec le développement de la prévision numérique (qui est un élément fondamental pour l'élaboration des prévisions), l'exploitation des données et des modèles suppose des moyens de calcul de grande ampleur et un système d'information particulier.

Les différentes activités de cette sous-action concernent plus particulièrement l'observation de l'atmosphère, de l'océan superficiel et du manteau neigeux, la prévision de leur évolution ainsi que la conservation de la mémoire du climat et l'analyse des changements constatés. Elles impliquent en outre la diffusion des informations produites : mise à disposition des prévisions sur un système de communication diversifié (Internet et services web ou mobiles, transmissions spécialisées, etc.) et surtout avertissement des autorités en charge de la sécurité et du grand public sur les risques météorologiques.

2 - Recherche dans le domaine météorologique

Cette sous-action comprend toutes les activités de Météo-France destinées à l'amélioration des techniques d'observation, de la connaissance et de la modélisation de l'atmosphère et de ses interactions avec les autres milieux et les activités humaines, à des fins de prévision météorologique, d'étude et de production de scenarii climatiques.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre fixé par la stratégie nationale de recherche (SNR) et dans le périmètre thématique de l'Alliance nationale de recherche pour l'environnement (AllEnvi) dont Météo-France est l'un des membres fondateurs.

Dans le domaine de la météorologie, où des progrès en matière de prévision se fondent sur des progrès de la science, la recherche est une nécessité. Deux axes de progrès majeurs existent à cet égard :

- la progression dans la qualité et la fiabilité des modèles de prévision déterministes à maille de plus en plus fine ;
- le développement d'une prévision probabiliste à même de mieux caractériser les incertitudes des phénomènes.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
Titre et catégorie	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	183 771 452	184 614 849	183 771 452	184 614 849
Subventions pour charges de service public	183 771 452	184 614 849	183 771 452	184 614 849
Titre 6 : Dépenses d'intervention	2 500 000		2 500 000	
Transferts aux autres collectivités	2 500 000		2 500 000	
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	2 500 000	2 425 000	2 500 000	2 425 000
Dotations en fonds propres	2 500 000	2 425 000	2 500 000	2 425 000
Total	**188 771 452**	**187 039 849**	**188 771 452**	**187 039 849**

Commentaires :

Montant dotation MF avec réserve :

SCSP : 183 771 452 €

+ Subvention HPC : 2,5 M€

+ Dotation en fonds propres HPC : 2,5 M€

Dotation de MF hors réserve, soit :

SCSP : 182 035 416 € + subvention FAIRH 103 050 € = 182 138 466 €

+ Subvention HPC : 2 476 383 €

+ Dotation en fonds propres HPC : 2 425 000 €

Dépenses de fonctionnement

La subvention versée au titre de l'action 13 du programme 159 a été consommée à hauteur de 162 M€ pour financer les activités de service public liées :

- aux missions régaliennes assurées par l'établissement en matière de sécurité civile, de défense nationale et de prévention des risques naturels ;

- aux infrastructures d'observation avec la modernisation du réseau de radars (dans le cadre du second volet du projet PUMA soutenu par la Direction Générale de la Prévention des Risques), la poursuite du déploiement des stations automatiques de nouvelle génération « Mercury », l'automatisation progressive du Réseau Climatologique d'État, et l'installation du lidar doppler sur l'aéroport de Nice ;

- à la prévision et à la climatologie, qui nécessitent une mise à niveau régulière des systèmes informatiques dédiés (serveurs applicatifs, systèmes de stockage des données…) ;

- à la formation initiale et continue des personnels de l'établissement ;

- aux actions internationales et aux contributions de Météo-France à divers organismes internationaux (à EUMETNET et à l'organisation météorologique mondiale notamment) ;

- à la diffusion des connaissances et des données météorologiques.

La subvention pour charges de service public a également été consacrée (à hauteur de 20 M€) au financement de l'activité de recherche propre à l'établissement. Cette activité vient en support de l'ensemble des métiers de Météo-France. La recherche est en effet la source des innovations mises en œuvre ultérieurement dans les domaines de l'observation, de la prévision numérique du temps et du climat. Elle contribue à une meilleure connaissance de la physique de l'atmosphère. Elle vise également la compréhension, la représentation et la prévision des phénomènes climatiques. C'est une priorité forte qui s'inscrit dans un cadre fortement internationalisé des activités de Météo-France.

Les actions de recherche menées par Météo-France en 2019 ont porté principalement sur :

- le développement et l'amélioration continue de différents types de modèles numériques de prévision (modèles globaux co-développés, modèles régionaux, modèles à très haute résolution) ;

- la prévision saisonnière et inter-annuelle et le changement climatique et ses impacts ;

- la recherche expérimentale et instrumentale (avions de recherche, bouées, capteurs innovants) et les grandes campagnes internationales ;

- les recherches dans les domaines étroitement liés à la météorologie (qualité de l'air et impact de la météorologie sur les pollutions accidentelles, hydrologie et prévision des crues, océanographie hauturière et côtière, gestion des zones côtières).

Quant au fonds d'accompagnement interministériel des ressources humaines (0,1 M€), il a permis de co-financer l'attribution de dix primes de restructuration de service et le premier versement d'une indemnité de départ volontaire.

Dépenses d'intervention et d'opérations financières

Une dotation spécifique de 4,9 M€ (ventilée en dépenses d'intervention et dépenses d'opérations financières) a en outre été accordée à l'opérateur en 2019 dans le cadre d'un financement pluri-annuel des surcoûts liés au remplacement de son supercalculateur.

Les opérations menées dans ce cadre en 2019 ont eu pour objet :

- la mise à niveau (en matière d'infrastructures électriques et de systèmes de climatisation notamment) des locaux devant héberger cet équipement (salle de calcul de la Météopole et Espace Clément Ader de l'Université de Toulouse) ;

- l'adaptation de l'ensemble des équipements réseaux et des équipements de pré et post-production nécessitée par une forte augmentation des flux de données ;

- le paiement de l'avance consentie au titulaire du marché pour la mise à disposition du supercalculateur.

Le montant total des crédits de paiement décaissés en 2019 pour cette opération s'élève à plus de 9,7 M€ sur l'enveloppe d'investissement et 3 ,6 M€ sur l'enveloppe de fonctionnement.

Action 14
Economie sociale et solidaire

	Prévision LFI			Réalisation		
(y.c. FdC et AdP)	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		18 394 587	**18 394 587**		17 613 647	**17 613 647**
Crédits de paiement		18 394 587	**18 394 587**		17 460 061	**17 460 061**

Les montants exécutés 2019 ne tiennent pas compte des REJB ni des corrections d'erreurs d'imputation. Le réalisé 2019, suite à ces corrections est de 17 706 941 € en AE et 17 460 616 € en CP.

Les écarts entre la prévision LFI et l'exécution 2019 s'expliquent de la façon suivante :
- une mise en réserve de précaution de 3% a été appliquée pour un total de 551 838 € en AE et CP et annulée lors de la loi de finance rectificative du 2 décembre 2019 ;
- la fongibilité de fin de gestion en faveur de l'action 10 a minoré les crédits de l'action 14 de 135 808 € en autorisation d'engagement et 382 133 € en crédits de paiement.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
Titre et catégorie	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	300 000	639 279	300 000	611 587
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	300 000	639 279	300 000	611 587
Titre 6 : Dépenses d'intervention	18 094 587	16 974 367	18 094 587	16 848 474
Transferts aux ménages		140 000		105 000
Transferts aux entreprises		687 000		833 000
Transferts aux autres collectivités	18 094 587	16 147 367	18 094 587	15 910 474
Total	**18 394 587**	**17 613 647**	**18 394 587**	**17 460 061**

Dépenses de fonctionnement

La LFI prévoyait 300 000 € en AE et en CP de dépenses de fonctionnement, pour une exécution à 639 279€ en AE et 611 587 M€ en CP.

Ces dépenses ont financé diverses actions de promotion et de développement de l'économie sociale et solidaire portées par le Haut-commissariat à l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale (HCESSIS), les frais de fonctionnement interne au HCESSIS et les frais du réseau des correspondants régionaux de l'ESS. La surconsommation des crédits s'explique par l'affectation d'une dépense exceptionnelle liée à l'organisation par le HCESSIS du sommet mondial de l'économie sociale et inclusive en juillet 2019.

Dépenses d'intervention

Depuis la LFI 2018, le programme 159 porte les crédits de l'économie sociale et solidaire (ESS), suite au transfert des crédits relatifs au développement de l'ESS, en provenance du programme 134 « Développement des entreprises et du tourisme », et des crédits relatifs au Dispositif local d'accompagnement (DLA), en provenance du programme 103 « accompagnement des mutations économiques et de l'emploi ». Ces crédits sont pilotés et gérés par le Haut-commissariat à l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale (HCESSIS).

1. Développement de l'économie sociale et solidaire (7,8 M€ en AE et 8 M€ en CP)

Cette sous-action a porté les actions prioritaires, définies par le HCESSIS, pour le développement de l'économie sociale et solidaire, s'inscrivant notamment dans les politiques de développement entrepreneurial, de soutien à l'innovation sociale, d'essaimage territorial et de croissance des emplois de l'ESS.

Le HCESSIS a soutenu en 2019, les centres de ressources de l'ESS, les organismes de recherche, les têtes de réseaux et les organismes fédérateurs de l'ESS, notamment ceux dont le rôle a été conforté par loi relative à l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 dans leurs actions de promotion de l'ESS, de structuration des acteurs de l'ESS et d'accompagnement des entreprises et des porteurs de projet. Ce soutien sert d'effet levier pour encourager l'engagement financier d'autres partenaires, régions, acteurs privés de l'économie sociale et solidaire ou de l'économie classique, Fonds Social Européen.

Le HCESSIS a participé en 2019 au financement des chambres régionales de l'ESS (CRESS) via des conventions pluriannuelles pour permettre l'exécution des missions qui leur ont été confiées par la loi du 31 juillet 2014 et a soutenu le réseau des correspondants ESS dans les services déconcentrés compétents.

Au cœur de la politique menée par le HCESSIS, le programme French Impact a pour ambition de fédérer l'écosystème de l'innovation sociale et environnementale, tant au niveau national que territorial. Les initiatives innovantes, à impact social et environnemental, sont identifiées dans le cadre d'appel à projets ou d'appels à manifestation d'intérêt et sont valorisées par le HCESSIS en tant que solutions nationales en devenir.

En mai 2019, une coalition d'entreprises s'est engagée à créer les conditions nécessaires pour passer le seuil des 10 % d'entreprises engagées. Dans le cadre du programme « 10% pour tout changer », le « Lab 10% » a été constitué pour identifier les actions et mesures structurantes permettant de renforcer les entreprises pionnières et de multiplier l'engagement de nouvelles entreprises.

Le HCESSIS a favorisé également le développement de l'investissement à impact en soutenant la mise en œuvre des contrats à impact social (CIS) déjà initiés dans le cadre de l'expérimentation lancée en 2015. Les CIS constituent un mécanisme de financement innovant de l'action publique où des investisseurs privés financent des structures portant des projets sociaux ou environnementaux, le remboursement de l'investissement intervenant que si les objectifs fixés en ante sont atteints. C'est alors un tiers payeur, en l'occurence l'État qui assure le remboursement des investisseurs en fonction des résultats obtenus. D'autre part, via le Programme French Impact, ce sont 15 fonds privés qui sont devenus partenaires de French Impact pour un montant de 375 millions d'euros. Par ailleurs, le HCESSIS a signé en août 2019 une convention pluriannuelle avec Bpifrance relative au fonds d'innovation sociale 2 (FISO #2) afin de participer au financement de projets d'innovation sociale dans les territoires avec un co-financement des Régions. Le HCESSIS est chargé de représenter la France dans les instances européennes et internationales. En 2019, son engagement s'est traduit par des actions de promotion, de représentation et au travers de l'organisation en juillet 2019 du sommet mondial « Pact for Impact ». Ce sommet a lancé l'Alliance mondiale pour l'économie sociale et inclusive qui vise à favoriser la contribution des entreprises de l'économie sociale et inclusive au développement économique, social et écologique dans le monde.

2. Dispositif local d'accompagnement (9,3 M€ en AE et 8,9 M€ en CP)

Ce dispositif est destiné à accompagner la consolidation et le développement des entreprises de l'ESS. Cofinancé par l'État, la Caisse des dépôts, le Fonds social européen et les collectivités territoriales, le DLA accompagne à travers un réseau d'opérateurs régionaux et départementaux environ 6 000 entreprises de l'ESS chaque année. Cet accompagnement, à destination principalement des associations, se traduit par des missions d'ingénierie sur leurs projets stratégiques, leur organisation interne, leurs compétences internes, leur modèle économique, leurs projets de regroupements et de partenariats. Ces crédits sont délégués aux services déconcentrés du Ministère du Travail.

En 2019, l'État a également participé au financement du DLA national et des différents centres de ressources DLA (culture, financement, sport, médico-social et environnement).

SYNTHÈSE DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

	Prévision LFI		Réalisation	
Opérateur financé (Programme chef de file)	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
GIP - BIO - Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique (P149)	**0**	**0**	**120 000**	**120 000**
Transferts	0	0	120 000	120 000
CNV - Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (P131)	**0**	**0**	**10 000**	**10 000**
Subventions pour charges de service public	0	0	0	2 000
Transferts	0	0	10 000	8 000
Météo-France (P159)	**188 771 000**	**188 771 000**	**187 039 849**	**187 039 849**
Subventions pour charges de service public	183 771 000	183 771 000	184 614 849	184 614 849
Dotations en fonds propres	2 500 000	2 500 000	2 425 000	2 425 000
Transferts	2 500 000	2 500 000	0	0
IGN - Institut national de l'information géographique et forestière (P159)	**89 907 000**	**89 907 000**	**88 849 079**	**88 849 079**
Subventions pour charges de service public	89 907 000	89 907 000	88 849 079	88 849 079
INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques (P181)	**0**	**0**	**0**	**8 120**
Transferts	0	0	0	8 120
CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (P159)	**201 281 114**	**201 281 114**	**199 516 482**	**199 536 482**
Subventions pour charges de service public	201 281 114	201 281 114	199 516 482	199 516 482
Transferts	0	0	0	20 000
ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (P217)	**0**	**0**	**6 000**	**4 800**
Transferts	0	0	6 000	4 800
Universités et assimilés (P150)	**0**	**0**	**-3 413**	**0**
Transferts	0	0	-3 413	0
BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières (P172)	**278 000**	**278 000**	**347 600**	**347 600**
Subventions pour charges de service public	278 000	278 000	236 000	236 000
Transferts	0	0	111 600	111 600
CNRS - Centre national de la recherche scientifique (P172)	**0**	**0**	**10 000**	**13 000**
Transferts	0	0	10 000	13 000
IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (P172)	**0**	**0**	**0**	**10 500**
Transferts	0	0	0	10 500
INRA - Institut national de la recherche agronomique (P172)	**0**	**0**	**300 000**	**278 000**
Transferts	0	0	300 000	278 000
IFSTTAR - Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (P190)	**0**	**0**	**5 000**	**9 157**
Transferts	0	0	5 000	9 157
INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale (P172)	**0**	**0**	**0**	**10 454**
Transferts	0	0	0	10 454
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire (P142)	**0**	**0**	**0**	**4 000**
Transferts	0	0	0	4 000
IRD - Institut de recherche pour le développement (P172)	**0**	**0**	**0**	**7 500**
Transferts	0	0	0	7 500
IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (P172)	**0**	**0**	**0**	**2 000**

Opérateur financé (Programme chef de file)	Prévision LFI		Réalisation	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Transferts	0	0	0	2 000
Total	**480 237 114**	**480 237 114**	**476 200 597**	**476 250 541**
Total des subventions pour charges de service public	475 237 114	475 237 114	473 216 410	473 218 410
Total des dotations en fonds propres	2 500 000	2 500 000	2 425 000	2 425 000
Total des transferts	2 500 000	2 500 000	559 187	607 131

CONSOLIDATION DES EMPLOIS

EMPLOIS DES OPÉRATEURS DONT CE PROGRAMME EST CHEF DE FILE

Opérateur Réalisation 2018 *Prévision 2019* Réalisation 2019	ETPT rémunérés par ce programme ou d'autres programmes	ETPT rémunérés par les opérateurs				ETPT rémunérés par d'autres collectivités
		sous plafond *	hors plafond	dont contrats aidés	dont apprentis	
Météo-France	 *0* 0	2 893 *2 831* 2 820	41 *60* 52	0 *0* 0	0 *0* 0	0 *0* 0
IGN - Institut national de l'information géographique et forestière	 *0* 0	1 493 *1 472* 1 461	31 *63* 29	16 *13* 16	0 *0* 0	0 *0* 0
CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	 *0* 0	2 747 *2 695* 2 642	29 *33* 45	18 *20* 0	18 *0* 16	0 *0* 0
Total	 ***0*** **0**	**7 133** ***6 998*** **6 923**	**101** ***156*** **126**	**34** ***33*** **16**	**18** ***0*** **16**	**0** ***0*** **0**

** Les emplois sous plafond 2019 font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2019 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019*

PLAFOND DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME CHEF DE FILE

	Prévision ETPT	Réalisation ETPT
Emplois sous plafond 2018	7 228	7 133
Extension en année pleine du schéma d'emplois de la LFI 2018	0	0
Impact du schéma d'emplois 2019	**-229**	**-210**
Solde des transferts T2/T3	0	0
Solde des transferts internes	0	0
Solde des mesures de périmètre	0	0
Corrections techniques	0	0
Abattements techniques	0	0
Emplois sous plafond 2019 *	**6 998**	**6 923**

** Les emplois sous plafond 2019 font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2019 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019*

	Prévision ETP	Réalisation ETP
Schéma d'emplois 2019 en ETP	-229	-230

L'IGN a connu un durcissement du schéma d'emplois de - 1 ETP en 2019.

OPÉRATEURS

MÉTÉO-FRANCE

L'exercice 2019 s'inscrit dans le cadre du contrat pluriannuel conclu avec les ministères de la transition écologique et solidaire et de l'action et des comptes publics. Au regard des objectifs fixés à Météo-France dans le cadre de ce contrat, le déroulement de cet exercice peut apparaître satisfaisant. Ainsi :

- la masse salariale « sous plafond » est inférieure au plafond fixé dans le contrat, ce qui est notamment lié au report de certaines mesures techniques sur 2020 (Rifseep) ;

- le solde budgétaire constaté à la clôture de l'exercice (- 3 M€) est supérieur à la prévision du budget initial (- 5,2M€) ;

- le niveau de la trésorerie est resté supérieur, à tout moment, à un niveau prudentiel fixé en référence au montant mensuel moyen de la masse salariale.

En termes de dépenses, l'année est marquée par le lancement du projet de renouvellement des moyens de calcul intensif de l'établissement, qui impacte notamment fortement l'enveloppe d'investissement. Les chantiers d'adaptation des infrastructures d'accueil du nouveau supercalculateur qui ont été engagés et la mise à niveau des principales infrastructures techniques associées (réseaux, systèmes de pré et post-production...) conduisent ainsi à une augmentation des crédits consommés sur cette enveloppe de plus de 40% (par rapport à 2018).

Sur l'enveloppe de fonctionnement, la consommation d'autorisations d'engagement est remarquable en 2019 (2 fois supérieure à celle de 2018) : la notification du nouveau marché « supercalculateur » engage en effet l'établissement pour 4 ans sur plus de 50 M€. Ce marché n'induira une augmentation de la consommation des crédits de paiement (redevances mensuelles payées au titulaire du marché mais aussi consommation électrique associée) qu'à partir de l'installation et de la mise en service de l'équipement, prévues en 2020. Sur cette enveloppe, toutes les autres dépenses ont été contenues.

Les dépenses de personnel ont, elles aussi, été maîtrisées ; la masse salariale « sous plafond » baisse ainsi d'environ 3,5 M€, évolution directement corrélée à celle des effectifs (-83,5 ETP en 2019).

S'agissant enfin des recettes, Météo-France a bénéficié en 2019 de subventions spécifiques de l'Etat pour accompagner l'établissement dans les projets de transformation de l'établissement. Les autres recettes s'inscrivent dans la continuité de ce qui a pu être observé au cours des exercices précédents.

FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
Programme intéressé ou nature de la dépense	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
P149 – Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture					**133**	**142**
Transferts					133	142
P159 – Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie	**187 121**	**187 121**	**188 771**	**188 771**	**187 040**	**187 040**
Subventions pour charges de service public	187 099	187 099	183 771	183 771	184 615	184 615
Dotations en fonds propres			2 500	2 500	2 425	2 425
Transferts	22	22	2 500	2 500		
P181 – Prévention des risques		**172**			**4 621**	**3 767**
Subventions pour charges de service public		172			-204	
Transferts					4 825	3 767
P123 – Conditions de vie outre-mer					**-14**	
Transferts					-14	

(en milliers d'euros)

	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
Programme intéressé ou nature de la dépense	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
P193 – Recherche spatiale			**81 458**	**81 458**	**75 705**	**75 705**
Transferts			81 458	81 458	75 705	75 705
P192 – Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle					**-25**	
Transferts					-25	
P349 – Fonds pour la transformation de l'action publique					**2 900**	**980**
Subventions pour charges de service public					2 900	980
Total	**187 121**	**187 293**	**270 229**	**270 229**	**270 360**	**267 634**

En complément de la subvention pour charges de service public, Météo-France a bénéficié en 2019 de subventions spécifiques de l'Etat pour l'accompagner dans les différents projets qu'il a engagés :
- une subvention de 4,9 M€ provenant du ministère de la transition écologique et solidaire pour le projet de renouvellement du supercalculateur ;
- une subvention de 1 M€ provenant du fonds de transformation de l'action publique pour le développement de systèmes experts dans le domaine de la météorologie et du climat et pour l'accompagnement de Météo-France dans son projet de transformation.

Les autres financements provenant de l'État correspondent :
- à la subvention accordée par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au titre du programme 193 (« Recherche spatiale ») et correspondant à la part principale de la contribution de la France à l'organisme européen, EUMETSAT, en charge de la gestion des satellites météorologiques ;
- à la subvention versée par la Direction générale de la prévention des risques au titre du programme 181 pour l'entretien et la rénovation du réseau d'observation hydrométéorologique et pour l'ensemble des services opérationnels apportés par Météo-France dans le cadre de la prévision des crues. Dans les tableaux comptables qui suivent, cette subvention est ventilée entre compte de résultat et tableau de financement, une partie de cette subvention couvrant des dépenses d'investissement.

COMPTE FINANCIER 2019

Avertissement
Le compte financier de l'opérateur n'a pas pu être voté par son Conseil d'Administration avant la date de rédaction du présent RAP. Les données sont donc provisoires. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel	248 593	230 778	Subventions de l'État	263 499	261 436
dont charges de pensions civiles	*65 825*	*63 834*	*– subventions pour charges de service public*	*182 041*	*184 046*
			– crédits d'intervention(transfert)	*81 458*	*77 391*
Fonctionnement autre que les charges de personnel	74 750	88 843	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)	84 258	78 505	Autres subventions		5 603
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention)	21 000	23 168	Autres produits	144 080	133 244
dont dotations aux amortissements et provisions	*21 000*	*23 160*	*dont reprises aux amortissements et provisions*	*6 000*	*2 997*
dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés		*9*	*dont produits de cession d'éléments d'actif*		*31*
			dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs		*4 628*
Total des charges	**407 601**	**398 126**	**Total des produits**	**407 579**	**400 283**
Résultat : bénéfice		2 158	Résultat : perte	22	
Total : équilibre du CR	407 601	400 283	Total : équilibre du CR	407 601	400 283

** Soumis à l'approbation du conseil d'administration*

TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	14 978	17 670
Investissements	27 200	25 765	Financement de l'actif par l'État	6 000	6 952
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	50	63
			Autres ressources	1 000	31
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
Total des emplois	**27 200**	**25 765**	**Total des ressources**	**22 028**	**24 716**
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	5 172	1 049

** Soumis à l'approbation du conseil d'administration*

Si l'on considère les principaux indicateurs comptables, le bilan 2019 apparaît plus favorable que ce qui était prévu :

- prélèvement sur le fonds de roulement significativement inférieur à la prévision du budget initial (1,2 M€ contre 5,2 M€ dans le BI) ;
- résultat comptable bénéficiaire d'environ 2 M€ (après prise en compte de l'impôt sur les sociétés d'un montant de 180 k€).

Ce dernier résultat mérite toutefois d'être considéré avec certaines réserves, ce bénéfice étant principalement lié :

- à la non prise en compte dans le compte de résultat de l'avance consentie au titulaire du nouveau marché de calcul intensif (avance traitée en compte de tiers) ;

- aux écritures comptables liées à la valorisation des bilans horaires (qui se traduit par une reprise en 2019 du fait de la baisse du nombre d'agents en service posté) et des comptes épargne temps (fortes reprises comptabilisées en 2019 suite à une surestimation de la provision effectuée en 2018).

Explication du financement de l'actif par l'Etat

Les dotations de l'Etat représentent 6 952 K€ correspondant au financement des travaux d'infrastructure du bâtiment POINCARE pour 3 476 K€ et de l'espace Clément ADER pour 1 424 K€ tous deux destinés à accueillir les nouveaux supercalculateurs et aux versements de la DGPR1, destinés à financer l'équipement des stations MERCURY pour 870 K€, les radars de BOLENE pour 176 K€ ou du MORBIHAN pour 939 K€. Les autres financements de l'actif, reçus d'autres tiers, s'élèvent à 62 K€ et concernent essentiellement la mise en oeuvre de deux Houlographes en Guadeloupe.

AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	248 593	248 593	245 699	245 699
Fonctionnement	100 700	53 750	98 704	53 372
Intervention	84 258	84 258	78 505	78 505
Investissement	29 600	27 200	25 595	25 857
Total des dépenses AE (A) CP (B)	**463 151**	**413 801**	**448 504**	**403 433**
Dépenses de pensions civiles globales	65 825	65 825	63 834	63 834

** Soumis à l'approbation du conseil d'administration*

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Recettes globalisées	**399 899**	**392 355**
Subvention pour charges de service public	182 041	182 035
Autres financements de l'État	88 958	83 156
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	500	582
Recettes propres	128 400	126 581
Recettes fléchées	**8 730**	**8 082**
Financements de l'État fléchés	2 080	2 300
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	6 650	5 782
Total des recettes (C)	**408 629**	**400 437**
Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)	**0**	**0**
Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)	**5 172**	**2 996**

** Soumis à l'approbation du conseil d'administration*

DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
Budget initial Compte financier *	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Actions commerciales	*19 037* 18 873	*6 780* 6 189	*5 680* 6 090	*0* 0	*0* 0	*375* 316	*375* *325*	***26 192*** **25 377**	***25 092*** **25 288**

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
Budget initial Compte financier *	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Aéronautique	*24 970* 24 754	*985* 857	*850* 909	*0* 0	*0* 0	*1 540* 590	*3 130* *2 566*	***27 495*** **26 201**	***28 950*** **28 229**
Contrats de recherche	*3 550* 2 776	*2 300* 2 625	*2 950* 2 547	*0* 0	*0* 0	*1 500* 847	*1 500* *854*	***7 350*** **6 248**	***8 000*** **6 177**
Fonctions support	*57 904* 57 403	*16 390* 16 291	*16 455* 16 418	*0* 0	*0* 0	*2 920* 3 080	*2 505* *2 541*	***77 214*** **76 774**	***76 864*** **76 363**
Formation	*6 357* 6 302	*1 150* 1 209	*1 150* 1 167	*0* 0	*0* 0	*50* 97	*50* *97*	***7 557*** **7 608**	***7 557*** **7 566**
Informatique et transmission	*19 950* 19 777	*62 400* 61 197	*16 230* 16 187	*0* 0	*0* 0	*13 865* 12 184	*11 100* *11 272*	***96 215*** **93 158**	***47 280*** **47 236**
Observation	*27 617* 27 378	*5 485* 5 557	*5 540* 5 333	*84 258* 78 505	*84 258* 78 505	*8 100* 6 813	*7 410* *6 730*	***125 460*** **118 253**	***124 825*** **117 946**
Production	*70 732* 70 120	*1 260* 984	*995* 897	*0* 0	*0* 0	*750* 543	*630* *502*	***72 742*** **71 648**	***72 357*** **71 519**
Recherche	*18 476* 18 316	*3 950* 3 795	*3 900* 3 823	*0* 0	*0* 0	*500* 1 126	*500* *970*	***22 926*** **23 237**	***22 876*** **23 109**
Total	***248 593*** **245 699**	***100 700*** **98 704**	***53 750*** **53 372**	***84 258*** **78 505**	***84 258*** **78 505**	***29 600*** **25 595**	***27 200*** ***25 857***	***463 151*** **448 504**	***413 801*** **403 433**

** Soumis à l'approbation du conseil d'administration*

ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Solde budgétaire (déficit) (D2)	**5 172**	**2 996**
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	15
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	8 500	939
Autres décaissements non budgétaires	0	28 837
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)	**13 672**	**32 788**
ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)	**0**	**0**
Abondement de la trésorerie fléchée	0	351
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	0
Total des besoins	**13 672**	**32 788**

** Soumis à l'approbation du conseil d'administration*

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Solde budgétaire (excédent) (D1)	**0**	**0**
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	14
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	8 500	927
Autres encaissements non budgétaires	0	30 931
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)	**8 500**	**31 872**
PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)	**5 172**	**916**
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	559	1 266
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	4 613	0

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Total des financements	**13 672**	**32 788**

** Soumis à l'approbation du conseil d'administration*

L'écart entre le solde budgétaire (-1.525M€) et le compte de résultat (5,533M€) est de -7,058M€

Il s'explique principalement par :

- une neutralisation de charges de production immobilisée (-5,5 M€)
- un décalage temporel entre émission d'un titre et son encaissement et entre la constatation de la dette et son paiement (-1,2 M€)

La baisse des recettes propres entre BI 2019 et exécuté 2019 s'explique principalement par le retard (la signature est intervenue plus tardivement que prévue) du lancement du projet T-rex (Armée)

BI 2019 / Exécuté 2019 : -3,1M€

Les autres encaissements non budgétaires correspondent au FTAP (Géoplateforme = 1,1M€) l'encaissement a été fait en fin d'année au titre du financement des travaux de la Géoplateforme par le FTAP sans impact sur les fonds propres en 2019. L'intégration en fonds propres interviendra au même rythme que la réalisation des travaux.

CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
Emplois rémunérés par l'opérateur :	**2 934**	**2 891**	**2 872**
– sous plafond	2 893	2 831	2 820
– hors plafond	41	60	52
dont contrats aidés			
dont apprentis			
Autres emplois en fonction dans l'opérateur :			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

IGN - INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE

Le budget 2019 correspond à la première année de mise en œuvre du projet d'établissement. Ainsi l'institut fait progressivement évoluer son métier et ses méthodes de travail pour répondre aux besoins d'appui aux politiques publiques.

L'institut fait évoluer son métier et ses méthodes de travail

En tant que producteur diffuseur l'institut doit assurer la disponibilité des géo-données souveraines nécessaires au déploiement et à l'évaluation des politiques publiques. Cette mission nécessite notamment d'avoir un outil de production à la hauteur des missions confiées. Ainsi, l'année 2019 a permis de financer des investissements en forte

hausse permettant non seulement d'assurer la maintenance des équipements numériques de l'établissement mais également de procéder au renouvellement des équipements d'acquisition d'images aériennes (caméras, lidar) pour permettre de répondre aux besoins de données géographiques de différents partenaires publics.

Pour accélérer et porter le développement de la Géoplateforme, l'IGN a sollicité et obtenu un financement du fonds de transformation de l'action publique (FTAP), à hauteur de 3,6 M€ pour un projet d'une dizaine de millions d'euros. Ce projet est au cœur de la transformation de l'établissement et contribue à la transformation numérique des administrations et au développement de la stratégie d'Etat plateforme.

La réorganisation de l'institut opérée en 2019 doit lui permettre de faire évoluer ses méthodes de travail et de développer le rôle de conseil et d'animation de communautés. En tant qu'expert, l'institut assure le rôle d'assistance à maitrise d'ouvrage en amont de la production des données auprès des décideurs publics, ce qui permet d'identifier au plus tôt les besoins en données géographiques souveraines, et, partant, de faciliter la conduite et l'évaluation des politiques concernées.

L'IGN innove également dans sa manière de conduire les projets en s'engageant plus systématiquement dans une approche collaborative et partenariale, afin d'être un acteur de référence dans l'intermédiation des communautés d'utilisateurs et de producteurs publics de données et de services géographiques.

Pour répondre aux besoins d'appui aux politiques publiques.

La nécessité de disposer d'une information géographique et forestière de qualité pour étayer et conforter la prise de décision publique est prégnante ce qui explique des recettes hors SCSP en hausse de de 4,56 M€. A ce titre plusieurs entités publiques s'appuient sur l'expertise de l'IGN : par exemple, pour produire un indicateur pour la mesure de l'artificialisation des sols (en liaison avec le CEREMA et IRSTEA), créer une cartographie haute densité pour la circulation du véhicule autonome au bénéfice de la région Ile-de-France, réaliser une couverture LiDAR d'une dizaine de départements de l'arc méditerranéen pour la production de modèles numériques de terrain en vue de prévenir les risques d'inondations, renouveler la cartographie des essences forestières (en partenariat avec l'ONF), coordonner le déploiement le déploiement du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) à l'échelle nationale.

FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
Programme intéressé ou nature de la dépense	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
P149 – Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture	**162**	**162**			**11 450**	**3 539**
Subventions pour charges de service public	162	162				163
Transferts					11 450	3 377
P144 – Environnement et prospective de la politique de défense						
Transferts						
P203 – Infrastructures et services de transports						
Transferts						
P113 – Paysages, eau et biodiversité	**1 265**	**1 156**	**580**	**580**	**607**	**651**
Transferts	1 265	1 156	580	580	607	651
P159 – Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie	**88 861**	**88 861**	**89 907**	**89 907**	**88 849**	**88 849**
Subventions pour charges de service public	88 665	88 665	89 907	89 907	88 849	88 849
Transferts	196	196				
P181 – Prévention des risques					**4 055**	**1 324**

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Transferts					4 055	1 324
P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale					**95**	**95**
Subventions pour charges de service public					95	95
Transferts					0	
P156 – Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local						**79**
Transferts						79
P218 – Conduite et pilotage des politiques économiques et financières					**104**	**104**
Subventions pour charges de service public					104	104
P123 – Conditions de vie outre-mer						
Transferts						
P192 – Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle						**50**
Transferts						50
P135 – Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat					**110**	**288**
Transferts					110	288
P751 – Structures et dispositifs de sécurité routière					**0**	**322**
Transferts					0	322
P349 – Fonds pour la transformation de l'action publique					**3 600**	**1 100**
Dotations en fonds propres					3 600	1 100
Total	**90 288**	**90 179**	**90 487**	**90 487**	**108 870**	**96 402**

Le montant indiqué dans la colonne LFI 2019 pour le P159 est en fait celui inscrit au PLF 2019.
Le montant LFI 2019 est de 89 810 744 € en AE et CP.

La subvention pour charges de service public (SCSP) versée par le programme 159 pour 2019 sur le budget de l'IGN s'élève à 88,85 M€. Ce montant se répartit à 85% dans la sous-action 12.1 « Production de l'information géographique » (75,52M€) et à 15% dans la sous-action 12.2 « Recherche dans le domaine de l'information géographique » (13,33 M€).

L'iGN percçoit d'autres contributions de l'Etat, au titre de son intervention pour le compte de l'Etat dans le cadre de plusieurs projets, notamment LIDAR, des relévés latimétriques, le Géoportail de l'urbanisme ou encore la mise à jour du registre parcellaire graphique pour le compte du ministère de l'agriculture.

En dernier lieu, l'IGN est éligible au fonds de transformation pour l'action publique dans le cadre du déploiement de la Géoplatforme pour le déploiement d'une infrastructure ouverte, collaborative et mutualisée autour des données et services géolocalisés à destination des acteurs publics et des citoyens.

COMPTE FINANCIER 2019

Avertissement
La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel	111 500	110 840	Subventions de l'État	93 109	92 821
dont charges de pensions civiles	*18 722*	*18 325*	*– subventions pour charges de service public*	*88 876*	*88 849*
			– crédits d'intervention(transfert)	*4 233*	*3 972*
Fonctionnement autre que les charges de personnel	50 320	45 383	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	2 212	4 054
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention)	10 250	8 951	Autres produits	66 386	64 881
dont dotations aux amortissements et provisions	*10 250*	*8 948*	*dont reprises aux amortissements et provisions*	*500*	*1 425*
dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés		*3*	*dont produits de cession d'éléments d'actif*		*44*
			dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	*1 200*	*1 135*
Total des charges	**161 820**	**156 223**	**Total des produits**	**161 707**	**161 756**
Résultat : bénéfice		5 533	Résultat : perte	113	
Total : équilibre du CR	161 820	161 756	Total : équilibre du CR	161 820	161 756

** Étape du processus de validation du compte financier non indiquée*

TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	8 437	11 880
Investissements	11 000	12 620	Financement de l'actif par l'État		-49
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources	300	3 589
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
Total des emplois	**11 000**	**12 620**	**Total des ressources**	**8 737**	**15 420**
Augmentation du fonds de roulement		2 800	Diminution du fonds de roulement	2 263	

** Étape du processus de validation du compte financier non indiquée*

Le résultat net de l'IGN en 2019 est excédentaire de 5,53 M€, en nette amélioration par rapport à la prévision de déficit initial (-0,11 M€) et par rapport au résultat 2018 (0,78 M€). Cet excédent résulte de la différence entre le montant des produits de l'institut de 161,75 M€ (en hausse de 2,90 M€ par rapport à 2018) et un niveau de charges de 156,22 M€ (en baisse de 1,85 M€ par rapport à 2018).

Le niveau des charges, en recul par rapport à la budgétisation initiale, s'explique par :

- La révision à la baisse des charges de personnel (-0,66 M€) ;
- Des charges de fonctionnement exécutées à un niveau inférieur de 4,94 M€ par rapport au budget initial. Cette baisse se justifie principalement par de moindres charges qu'anticipé au titre du fonctionnement de

l'établissement (niveau de charges à payer en retrait par rapport à 2018) et par une baisse des dotations aux amortissements et aux provisions.

Le niveau des produits est stable par rapport à la budgétisation initiale mais des changements sont constatés :

- Un chiffre d'affaires grand public de 8,74 M€ en retrait de 1,75 M€ par rapport au budget initial (10,5 M€) : ce résultat s'inscrit dans un contexte de baisse tendancielle des ventes de cartes en format papier ;
- Le décalage de la signature d'un nouveau contrat avec le ministère des armées qui a entraîné un décalage de chiffre d'affaires de 2,6 M€ par rapport à la budgétisation initiale ;
- Une hausse des autres subventions de 1,6 M€ et une hausse des produits non encaissables de 2,3 M€.

Conséquence du résultat excédentaire, l'exercice 2019 se traduit par la nette amélioration de la capacité d'autofinancement (11,88 M€) de l'établissement qui a permis d'accompagner l'effort d'investissement pour assurer en partie l'entretien, le renouvellement et l'évolution de l'appareil de production. En 2019, ce sont 7,09 M€ qui ont été consacrés aux investissements de productions en sus de 5,21 M€ concernant la production immobilisée. L'enveloppe d'investissement 2019 a été consacrée à la migration du Géoportail vers la plateforme d'hébergement interministérielle Oshimae, au début des travaux pour la mise en place de la Géoplateforme, à l'acquisition de matériel pour la production de données (LIDAR et caméra aériens) et à l'achat de matériel et logiciel informatique (renouvellement des postes de travail dans le cadre du passage à Windows 10 et augmentation des capacités de stockage de l'IGN).

Situation financière(en milliers d'euros)	Budget initial 2019	Compte financier 2019	Budget initial 2020
Fonds de roulement au 31/12	19 903	20 900	14 240
Trésorerie au 31/12	12 677	14 085	12 776

A l'issue de l'exercice comptable 2019, sont constatés les éléments suivants :

- Un niveau du fonds de roulement en baisse de 0,38 M€ par rapport à 2018 soit 20,90 M€.
- Un besoin en fonds de roulement (BFR) en hausse de 0,76 M€ passant ainsi de 6,05 M€ à fin 2018 à 6,81 M€..
- Une diminution de la trésorerie de 1,14 M€ entre 2018 et 2019 soit un niveau de trésorerie de 14,08 M€ équivalent à 35 jours de fonctionnement courant (c'est-à-dire dépenses de fonctionnement + dépenses de personnel). Pour mémoire, la trésorerie de l'institut reste largement préemptée par des avances sur marchés qui se traduiront par de futurs décaissements, notamment dans le cadre du projet Géomaps.

AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	111 500	111 500	110 722	110 722
Fonctionnement	45 450	42 000	42 310	38 565
Intervention	0	0	0	0
Investissement	9 500	7 000	7 224	6 990
Total des dépenses AE (A) CP (B)	**166 450**	**160 500**	**160 256**	**156 277**
Dépenses de pensions civiles globales	18 722	18 722	18 325	18 325

** Étape du processus de validation du compte financier non indiquée*

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Recettes globalisées	**157 992**	**153 878**
Subvention pour charges de service public	88 876	88 849
Autres financements de l'État	4 800	3 668
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	2 100	3 350
Recettes propres	62 216	58 011
Recettes fléchées	**360**	**874**
Financements de l'État fléchés	360	874
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	0	0
Total des recettes (C)	**158 352**	**154 752**
Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)	**0**	**0**
Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)	**2 148**	**1 525**

** Étape du processus de validation du compte financier non indiquée*

DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
Budget initial / Compte financier *	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
1. Créer et valoriser des compétences, des connaissances et de l'innovation	*16 134* 14 901	*2 020* 1 443	*1 383* 1 621	*0* 0	*0* 0	*352* 32	*223* *67*	***18 506*** **16 376**	***17 740*** **16 589**
2. Elaborer une description du territoire	*45 425* 43 638	*5 035* 4 550	*5 995* 4 707	*0* 0	*0* 0	*1 262* 2 563	*1 266* *2 216*	***51 722*** **50 751**	***52 686*** **50 561**
3. Organiser la diffusion et le partage de données	*16 781* 15 965	*3 850* 3 602	*3 296* 3 873	*0* 0	*0* 0	*2 474* 430	*1 860* *1 460*	***23 105*** **19 997**	***21 937*** **21 298**
4. Fournir des services pour accroître l'usage de données	*8 519* 8 515	*2 747* 2 044	*2 543* 2 150	*0* 0	*0* 0	*413* 74	*554* *69*	***11 679*** **10 633**	***11 616*** **10 734**
5. Apporter un soutien au ministère de la défense	*6 199* 6 386	*21 250* 18 146	*18 600* 14 435	*0* 0	*0* 0	*0* 59	*0* *59*	***27 449*** **24 591**	***24 799*** **20 880**
6. Pilotage et administration générale	*18 442* 21 318	*10 548* 12 525	*10 183* 11 779	*0* 0	*0* 0	*4 999* 4 066	*3 097* *3 119*	***33 989*** **37 909**	***31 722*** **36 216**
Total	***111 500*** **110 723**	***45 450*** **42 310**	***42 000*** **38 565**	***0*** **0**	***0*** **0**	***9 500*** **7 224**	***7 000*** ***6 990***	***166 450*** **160 257**	***160 500*** **156 278**

** Étape du processus de validation du compte financier non indiquée*

ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Solde budgétaire (déficit) (D2)	**2 148**	**1 525**
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	10 492	11 494
Autres décaissements non budgétaires	0	571
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de	**12 640**	**13 590**

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
l'organisme (1)		
ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)	**0**	**0**
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	0
Total des besoins	**12 640**	**13 590**

** Étape du processus de validation du compte financier non indiquée*

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Solde budgétaire (excédent) (D1)	**0**	**0**
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	358
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	10 492	10 955
Autres encaissements non budgétaires	0	1 132
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)	**10 492**	**12 445**
PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)	**2 148**	**1 145**
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	2 148	1 145
Total des financements	**12 640**	**13 590**

** Étape du processus de validation du compte financier non indiquée*

L'écart entre le solde budgétaire (-1.525M€) et le compte de résultat (5,533M€) est de -7,058M€

Il s'explique principalement par :

une neutralisation de charges de production immobilisée (-5,5 M€)

un décalage temporel entre émission d'un titre et son encaissement et entre la constatation de la dette et son paiement (-1,2 M€)

La baisse des recettes propres entre BI 2019 et exécuté 2019 s'explique principalement par le retard (la signature est intervenue plus tardivement que prévue) du lancement du projet T-rex (Armée)

BI 2019 / Exécuté 2019 : -3,1M€

Les autres encaissements non budgétaires correspondent au FTAP (Géoplateforme = 1,1M€) l'encaissement a été fait en fin d'année au titre du financement des travaux de la Géoplateforme par le FTAP sans impact sur les fonds propres en 2019. L'intégration en fonds propres interviendra au même rythme que la réalisation des travaux.

CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
Emplois rémunérés par l'opérateur :	**1 524**	**1 535**	**1 490**
– sous plafond	1 493	1 472	1 461
– hors plafond	31	63	29
dont contrats aidés	*16*	*13*	*16*
dont apprentis			
Autres emplois en fonction dans l'opérateur :			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

Concernant les emplois sous-plafond, le plafond d'emplois a été fixé en LFI 2019 à 1 472 ETPT. En exécution, la réalisation s'élève à 1 461 ETPT.

Le schéma d'emplois a été réalisé à hauteur de – 32 ETP (variation entre les ETP présents au 31/12/2019 et ceux présents au 31/12/2018).

En ce qui concerne les effectifs hors plafond, les variations constatées (-2 ETPT par rapport à 2018) traduisent un léger rebond des recrutements de contrats aidés (après une baisse conjoncturelle en 2018 suite à la fin du dispositif des contrats d'avenir). Par ailleurs, les effectifs consacrés à l'apprentissage et aux CDD sous convention de recherche et développement sont restés globalement stables par rapport à 2018.

CEREMA - CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITÉ ET L'AMÉNAGEMENT

Placé sous la tutelle conjointe du ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCTRCT), le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cérema) est un établissement public à caractère administratif créé au 1er janvier 2014 par la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 et le décret n° 2013-1273 du 27 décembre. Son siège est situé à Bron dans le département du Rhône.

La gouvernance de cet établissement public administratif est largement ouverte aux élus représentants des collectivités territoriales, qui siègent au sein du conseil d'administration (CA) et du conseil stratégique (CS). Un élu assure la présidence du CA.
Ce centre de ressources et d'expertise scientifique et technique interdisciplinaire apporte, dans ses différents domaines de compétence, son concours à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des politiques publiques du MTES et du MCTRCT, offrant une vision transversale au service du développement durable des territoires et des transitions écologiques et énergétiques.

Ses principales missions consistent à promouvoir les modes de gestion des territoires qui intègrent les facteurs environnementaux, économiques et sociaux, à accompagner les acteurs publics et privés dans la transition vers une économie équitable, sobre en ressources et dé-carbonée, respectueuse de l'environnement et équitable, et à apporter à l'État et aux acteurs territoriaux un appui d'ingénierie et d'expertise sur les projets d'aménagement nécessitant une approche pluridisciplinaire. L'établissement a vocation à les assister dans la gestion de leur patrimoine d'infrastructures de transport et leur patrimoine bâti, ainsi qu'à renforcer leur capacité à faire face aux risques. En outre, il a pour mission de capitaliser et de promouvoir, au niveau territorial et international, les savoir-faire qu'il développe.

Il intervient dans de nombreux domaines techniques des deux ministères : l'aménagement, le développement et la cohésion des territoires, l'urbanisme, le respect de l'environnement, la prévention des risques, la réduction des nuisances, la mobilité et les transports, les infrastructures, ou encore l'habitat et l'innovation.

Ses modes d'interventions sont variés et concernent la recherche et l'innovation, les études générales et l'observation des territoires, l'appui méthodologique et l'assistance aux maîtres d'ouvrage, l'ingénierie, la normalisation et la certification, la capitalisation des savoirs et des savoir-faire et la diffusion des savoirs et des connaissances.

Le Cérema entretient des relations étroites avec les services de l'État qui portent, au niveau central et au niveau déconcentré, les politiques publiques de l'aménagement et du développement durable des territoires.

Le premier projet stratégique de l'établissement pour la période 2015-2020, validé en avril 2015 par le CA du Cérema après avoir reçu l'avis favorable du conseil stratégique, a prévu de fixer une part croissante, soit 7 % en 2018, de la subvention pour charges de service public mobilisable par le Cérema pour développer de nouvelles actions de

partenariat et d'innovation avec les collectivités territoriales. Il a également prévu d'accroître fortement le volume des activités dans les deux champs transition énergétique-changement climatique et aménagement-développement- égalité des territoires. Le Cérema a notamment lancé des appels à partenaires dans différents champs, en lien avec le MTES et les associations d'élus des collectivités.

La démarche Cérem'avenir initiée à l'automne 2018 se poursuit. Parmi les choix forts, une transformation du modèle organisationnel, une simplification des procédures et une rationalisation des fonctions supports. Dans ce but, le Cérema met en oeuvre un dispositif d'accompagnement individuel et collectif co-financé par le fonds d'action interministeriel pour les ressources humaines, et mobilise le fonds de transformation de l'action publique. Les modalités de collaboration avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires créée en 2019 doivent se préciser au travers d'une convention en cours de rédaction.

FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
Programme intéressé ou nature de la dépense	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
P149 – Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture						
Transferts						
P175 – Patrimoines					**15**	**15**
Transferts					15	15
P203 – Infrastructures et services de transports					**737**	**709**
Subventions pour charges de service public						
Transferts					737	709
P113 – Paysages, eau et biodiversité	**31**	**42**			**26**	**26**
Transferts	31	42			26	26
P159 – Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie	**204 311**	**204 311**	**201 281**	**201 281**	**199 516**	**199 536**
Subventions pour charges de service public	204 224	204 224	201 281	201 281	199 516	199 516
Transferts	87	87				20
P181 – Prévention des risques	**552**	**487**			**1 566**	**1 581**
Dotations en fonds propres					830	830
Transferts	552	487			736	751
P123 – Conditions de vie outre-mer					**144**	**144**
Transferts					144	144
P192 – Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle						**77**
Transferts						77
P119 – Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements					**20**	**1**
Transferts					20	1
P207 – Sécurité et éducation routières					**400**	**385**
Subventions pour charges de service public						65
Transferts					400	320
P135 – Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat					**139**	**152**
Transferts					139	152
P112 – Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire					**375**	**175**
Transferts					375	175
P751 – Structures et dispositifs de sécurité routière					**1 443**	**1 047**
Transferts					1 443	1 047

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
P349 – Fonds pour la transformation de l'action publique					**12 332**	**1 355**
Dotations en fonds propres					5 707	430
Transferts					6 625	925
Total	**204 894**	**204 840**	**201 281**	**201 281**	**216 713**	**205 204**

Le Cerema a reçu un montant de SCSP de 199 516 K€ en 2019 après mise en réserve. Les transferts à partir des programmes 113 et 181 retracés dans le tableau qui précède correspondent à des conventions associant le ministère et le Cerema et ont été intégrés au compte de résultat du Cerema sur la ligne « autres subventions », à l'exception de 830 k€ inscrits sur la ligne « financement de l'actif par l'État » du tableau de financement abrégé (financement de différents appareils de mesure dans le domaine des risques naturels et hydrauliques).
Par ailleurs le Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP) a validé un financement total de 12,3 M€ sur 4 ans, dont 1,4 M€ ont été versés en 2019.
La DGOM a également transféré 183 k€ au titre de la mission conduite par le Cerema suite au cyclone Irma.

COMPTE FINANCIER 2019

Avertissement
Le compte financier de l'opérateur n'a pas pu être voté par son Conseil d'Administration avant la date de rédaction du présent RAP. Les données sont donc provisoires. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel	198 150	196 714	Subventions de l'État	199 641	199 516
dont charges de pensions civiles	*52 158*	*50 807*	*– subventions pour charges de service public*	*199 641*	*199 516*
			– crédits d'intervention(transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	42 859	44 177	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	10 535	8 905
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention)	9 315	12 510	Autres produits	34 233	37 020
dont dotations aux amortissements et provisions	*9 315*	*12 510*	*dont reprises aux amortissements et provisions*		*6 961*
dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés			*dont produits de cession d'éléments d'actif*		*90*
			dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	*4 415*	
Total des charges	**241 009**	**240 891**	**Total des produits**	**244 409**	**245 442**
Résultat : bénéfice	3 400	4 551	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	244 409	245 442	Total : équilibre du CR	244 409	245 442

** Soumis à l'approbation du conseil d'administration*

TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	8 300	10 010
Investissements	8 300	7 508	Financement de l'actif par l'État		830
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		90
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières		30	Augmentation des dettes financières		
Total des emplois	**8 300**	**7 538**	**Total des ressources**	**8 300**	**10 930**
Augmentation du fonds de roulement		3 392	Diminution du fonds de roulement		

** Soumis à l'approbation du conseil d'administration*

Le compte financier 2019 fait apparaître un résultat excédentaire de +4,6 M€, supérieur de +1,9 M€ à celui prévu. La variation du fonds de roulement s'établit à +3,4 M€ alors qu'il était anticipé un maintien.

Les principaux éléments d'analyse concernant les écarts constatés entre la prévision initiale et l'exécution 2019 sont les suivants :

Produits encaissables

Le montant total des produits encaissables constaté dans le compte financier 2019 ressort à 238,5 M€, contre 240 M€ prévus (-1,5 M€).
Alors que les facturations dans le cadre du plan d'affaires ont été réalisées à 103 %, le montant titré au total en produits est inférieur de -0,5 M€ (-1%) à la prévision. La principale explication de cet écart concerne les financements Etat : les échanges avec les directions générales pour s'orienter vers un conventionnement cadre avec chacune d'entre elles, reposant sur l'identification des activités socles financées par la SCSP et les actions partenariales cofinancées, ne se sont pas toutes concrétisées en 2019.

Charges décaissables

Le montant total des charges décaissables est de 228,4 M€ contre 231,7 M€ en prévision.

Cet écart reflète :
- une légère sous-exécution des frais de personnel,
- des dépenses de fonctionnement en retrait compte tenu des efforts réalisés par l'établissement en cours de gestion 2019 pour faire face à une éventuelle sous-réalisation anticipée de recettes.

Dotations aux amortissements

Le poste dotations aux amortissements ressort à +2,5 M€ par rapport aux prévisions. Cet écart résulte de la part relative aux biens transférés par l'État, avec la régularisation de l'enregistrement d'un bâtiment suite au déménagement des équipes à Nice. Du fait du principe de neutralisation qui s'applique pour l'amortissement de ces biens transférés par l'État, ce montant est aussi inscrit en produits (en reprises de financements rattachés à des actifs). La dotation aux amortissements pour les biens acquis par le Cerema s'élève quant à elle en 2019 à 5 M€.

Dotations aux provisions et reprises sur provisions

La dotation aux provisions, d'un montant de 0,7 M€, correspond pour l'essentiel à l'actualisation au 31 décembre 2019 de la provision constituée en 2014 au titre des comptes épargne-temps.

Les dotations et reprises sur provisions constatées en 2019 ont au global un impact négatif sur le résultat comptable de -0,6 M€.

AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	198 150	198 150	197 454	197 454
Fonctionnement	33 686	33 544	32 165	30 758
Intervention	0	0	0	0
Investissement	8 331	8 300	7 992	7 508
Total des dépenses AE (A) CP (B)	**240 167**	**239 994**	**237 611**	**235 719**
Dépenses de pensions civiles globales	52 158	52 158	50 807	50 807

** Soumis à l'approbation du conseil d'administration*

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Recettes globalisées	**236 717**	**233 289**
Subvention pour charges de service public	199 641	199 516
Autres financements de l'État	4 200	3 309
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	2 200	1 355
Recettes propres	30 676	29 108
Recettes fléchées	**3 277**	**3 278**
Financements de l'État fléchés	300	11
Autres financements publics fléchés	2 977	3 267
Recettes propres fléchées	0	0
Total des recettes (C)	**239 994**	**236 568**
Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)	**0**	**848**
Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)	**0**	**0**

** Soumis à l'approbation du conseil d'administration*

DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
Budget initial Compte financier *	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action sociale	*225* 210	*1 063* 820	*1 063* 810	*0* 0	*0* 0	*0* 31	*0* *31*	***1 288*** **1 061**	***1 288*** **1 051**
Activité scientifique et technique	*0* 0	*22 031* 20 856	*21 889* 20 177	*0* 0	*0* 0	*3 806* 3 779	*3 695* *3 355*	***25 837*** **24 635**	***25 584*** **23 532**
Développement de compétences	*0* 0	*1 600* 1 209	*1 600* 1 217	*0* 0	*0* 0	*0* 0	*0* *0*	***1 600*** **1 209**	***1 600*** **1 217**
Documentation scientifique et technique	*0* 0	*157* 86	*157* 86	*0* 0	*0* 0	*0* 0	*0* *0*	***157*** **86**	***157*** **86**
Éditions et publications	*0* 0	*290* 321	*290* 362	*0* 0	*0* 0	*0* 0	*0* *0*	***290*** **321**	***290*** **362**
Grands équipements et matériels informatiques	*0* 0	*500* 36	*500* 36	*0* 0	*0* 0	*501* 317	*500* *278*	***1 001*** **353**	***1 000*** **314**
Grands équipements scientifiques et techniques	*0* 0	*640* 75	*640* 80	*0* 0	*0* 0	*1 700* 924	*1 555* *795*	***2 340*** **999**	***2 195*** **875**
Immobilier	*0* 0	*1 920* 1 477	*1 920* 1 905	*0* 0	*0* 0	*1 970* 2 514	*2 100* *2 612*	***3 890*** **3 992**	***4 020*** **4 517**
Opérations nationales et opérations financières et	*0* 0	*1 029* 1 132	*1 029* 1 132	*0* 0	*0* 0	*0* 0	*0* *0*	***1 029*** **1 132**	***1 029*** **1 132**

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
Budget initial Compte financier *	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
fiscales									
Opérations personnel	*197 925* 197 243	*0* 0	*0* 0	*0* 0	*0* 0	*0* 0	*0* *0*	***197 925*** **197 243**	***197 925*** **197 243**
Opérations transversales	*0* 0	*3 939* 5 315	*3 939* 4 135	*0* 0	*0* 0	*354* 424	*450* *434*	***4 293*** **5 738**	***4 389*** **4 568**
Pilotage transversal et animation	*0* 0	*158* 294	*158* 285	*0* 0	*0* 0	*0* 0	*0* *0*	***158*** **294**	***158*** **285**
Support	*0* 0	*359* 545	*359* 534	*0* 0	*0* 0	*0* 2	*0* *2*	***359*** **547**	***359*** **536**
Total	***198 150*** **197 454**	***33 686*** **32 165**	***33 544*** **30 758**	***0*** **0**	***0*** **0**	***8 331*** **7 992**	***8 300*** ***7 508***	***240 167*** **237 611**	***239 994*** **235 719**

** Soumis à l'approbation du conseil d'administration*

ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Solde budgétaire (déficit) (D2)	**0**	**0**
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	822	814
Autres décaissements non budgétaires	5 650	19 042
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)	**6 472**	**19 856**
ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)	**0**	**3 827**
Abondement de la trésorerie fléchée	0	369
Abondement de la trésorerie non fléchée	82	3 458
Total des besoins	**6 472**	**23 683**

** Soumis à l'approbation du conseil d'administration*

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Solde budgétaire (excédent) (D1)	**0**	**848**
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	573	1 077
Autres encaissements non budgétaires	5 650	21 758
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)	**6 223**	**23 683**
PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)	**249**	**0**
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	331	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
Total des financements	**6 472**	**23 683**

** Soumis à l'approbation du conseil d'administration*

CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
Emplois rémunérés par l'opérateur :	**2 776**	**2 728**	**2 687**
– sous plafond	2 747	2 695	2 642
– hors plafond	29	33	45
dont contrats aidés	*18*	*20*	
dont apprentis	*18*		*16*
Autres emplois en fonction dans l'opérateur :			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

Concernant la réalisation 2018 : 4 ETPT ont été rémunérés par l'Etat par d'autres programmes.
Concernant la prévision en LFI 2019 : 3 ETPT ont été rémunérés par l'Etat par d'autres programmes.
Concernant la réalisation 2019 : 5,5 ETPT ont été rémunérés par l'Etat par d'autres programmes.
L'établissement respecte son plafond d'emplois.